



Liège

Une ville, un esprit.

PROJET
DE VILLE
2012-2022



PARTICIPEZ

À L'AVENIR DE VOTRE VILLE



www.liege.be

TABLE DES MATIERES

- 3 POURQUOI RÉACTUALISER LE PROJET DE VILLE ?
- 4 OÙ EN SOMMES-NOUS ?
- 10 LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES
- 11 **UNE VILLE SÛRE**
- 13 **UNE VILLE PROPRE, VERTE, BELLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**
- 15 **UNE VILLE OÙ L'ON SE DÉPLACE EFFICACEMENT**
- 18 **UNE VILLE ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET COMMERCIALE**
- 21 **UNE VILLE JEUNE ET SPORTIVE**
- 23 **LE FORMULAIRE**
- 27 **UNE VILLE CULTURELLE**
- 30 **UNE VILLE OÙ L'ON TROUVE DES LOGEMENTS DÉCENTS ET ACCESSIBLES POUR TOUS**
- 32 **UNE VILLE PARTICIPATIVE, COMMUNICANTE ET CONNECTÉE**
- 34 **UNE VILLE OÙ S'EXPRIMENT LES SOLIDARITÉS**
- 36 **UNE VILLE PROCHE DES SENIORS ET DES PERSONNES ÂGÉES**
- 38 **UNE VILLE INTERNATIONALE**
- 40 **UNE VILLE UNIVERSITAIRE ET D'ENSEIGNEMENT**
- 42 LES GRANDS PROJETS **2007-2015** : OÙ EN SOMMES-NOUS ?
- 44 LES 12 PROJETS MÉTROPOLITAINS **2012-2022**

CONCRÈTEMENT

Initié en 2003, les autorités liégeoises ont souhaité, comme en 2007, actualiser le Projet de Ville.

L'objectif est de déterminer la politique communale en tenant compte des priorités des Liégeoises et des Liégeois.

Pour permettre à la population de se prononcer, cette brochure énonce douze thèmes, objectifs et actions concrètes.

A vous de formuler vos choix, à vous de participer à l'avenir de votre Ville !

COMMENT ?

Deux possibilités existent pour exprimer vos priorités et suggestions :

- soit vous envoyez gratuitement le formulaire se trouvant au milieu de cette brochure
- soit vous utilisez le formulaire électronique via le site internet de la Ville de Liège (www.liege.be) ou le QR code en couverture.

QUAND ?

Du 7 mars au 7 avril 2013.

QUELLE SERA LA SUITE ?

Les avis et les propositions seront analysés par le Collège communal. Ils serviront à préparer un nouveau Projet de Ville.

Le Conseil communal sera saisi de ce nouveau Projet de Ville et des priorités seront établies à partir des avis rendus.

Chaque personne ayant envoyé son formulaire recevra la version définitive du Projet de Ville. Elle sera également disponible via www.liege.be.

Chacune et chacun pourra ainsi prendre conscience de ce que les Liégeoises et les Liégeois veulent pour leur avenir et de ce qu'ils vont faire ensemble pour y arriver.

Une évaluation périodique du travail accompli sera réalisée.

POURQUOI RÉACTUALISER LE PROJET DE VILLE ?

La Ville de Liège a élaboré pour la première fois son Projet de Ville en 2003 et l'a actualisé en 2007.

Le Projet de Ville, c'est d'abord un contenu : des grands objectifs stratégiques sont déterminés, des actions prioritaires sont adoptées, des investissements sont projetés. Au service d'une vision du développement de la ville et de l'épanouissement de ses habitant-es.

C'est pour cela que c'est un plan stratégique. Le Projet de Ville, c'est aussi une méthode : l'impulsion émane des autorités politiques et administratives mais l'élaboration du Projet de Ville est participative.

Participation des forces vives et des acteurs engagés via l'organisation de table-rondes, participation des citoyennes et des citoyens qui sont appelé-e-s à émettre leurs priorités.

La brochure, que vous tenez en main ou que vous consultez sur le site internet www.liege.be, a été conçue pour que vous exprimiez vos préférences, vos suggestions, vos remarques, vos désirs.

Plus il y aura d'avis donnés, plus le poids de ceux-ci comptera.

Après la mise en place du nouveau Conseil communal issu des dernières élections, le Collège communal a estimé indispensable de reprendre l'avis des Liégeoises et des Liégeois sur la manière dont ils veulent voir leur ville évoluer dans les années à venir.

Que vous soyez habitant-e-s, résident-e-s, utilisateur-trice-s ou simple amoureux-ses de Liège, participez ! Soyez chacun-e acteur-trice de l'avenir de la Cité !

Au-delà des propositions d'actions concrètes ou des projets d'investissements pour l'avenir, la brochure fait aussi le point sur les réalisations engrangées depuis 2007 (pp. 4 à 8 et pp. 42-43) et sur les grands paramètres d'évolution de la Ville (p. 9).

En permettant à toutes et tous de s'exprimer dès 2003 sur l'avenir de Liège, la Ville a été pionnière. Dans le contexte socio-économique difficile que nous connaissons, nous entendons poursuivre dans cette voie.

Car c'est ensemble que nous voulons bâtir le futur.

Le Collège communal



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

EVALUATION DU PROJET DE VILLE EN COURS

I. ACTIONS CONCRETES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En 2003 et en 2007, la Ville a adopté un ensemble d'actions concrètes, à mettre en œuvre, pour tenir compte des priorités exprimées par la population.

Une évaluation de ces engagements a été réalisée en 2010 (Conseil communal du 19/11/2010).

Le présent chapitre reprend l'inventaire actualisé, action par action, des réalisations.

ACTION PRIORITAIRE 1 **SE PRÉPARER À ACCUEILLIR LE TRAM ET REPENSER LE STATIONNEMENT**

Créer une cellule communale « Liège retrouve le tram »

La cellule communale « Liège retrouve le tram » a été créée le 5 février 2009.

Modifier la politique de stationnement payant dans le centre-ville et renouveler les horodateurs

L'ensemble des horodateurs a été renouvelé début 2011. Le prix de la vignette annuelle est passé de 250 à 500 € afin de décourager les « voitures-ventouses » et il est désormais possible de payer son stationnement par sms.

Modifier le découpage des zones de riverains dans la zone payante

Un nouveau découpage en dix zones « riverains » a été effectué. 80% des habitants concernés bénéficient de plus de places de stationnement.

ACTION PRIORITAIRE 2 **LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES CAUSES DE TROUBLES**

Fermer les salons de prostitution pour sécuriser le quartier Cathédrale-Nord

La fermeture des salons de prostitution du quartier Cathédrale-Nord a été réalisée en avril 2009. Suite à cette fermeture, de nombreuses patrouilles de Police ont veillé à la sécurisation du quartier, tant en matière de racolage sur la voie publique que de lutte contre la toxicomanie et autres nuisances. Parallèlement, la Ville et les associations concernées travaillent à la constitution d'un dossier relatif à la création d'un site d'accueil de salons de prostitution.

Accroître la présence policière non motorisée, en soirée et le week-end

Entre 2007 et 2010, la présence policière non motorisée, en soirée et le week-end a augmenté de 67% (20.000 heures prestées en 2010 contre 12.000 en 2007).

Rassembler les forces vives de la lutte contre les tags pour mieux coordonner leurs actions

Au quotidien, une brigade de 20 personnes est chargée de nettoyer les façades. Le nombre de m² de façades nettoyées est en constante augmentation (60.000 m² en 2012 contre 17.000 m² en 2006).

Diminuer la présence de déjections canines

Le nombre d'infractions relevées est en constante diminution (224 en 2007, 132 en 2008, 92 en 2009). Le plan zonal de sécurité accordant une attention particulière à ce type de nuisance, la diminution du nombre d'infractions résulte bien de la politique de prévention.

Mettre en place un service de médiation spécifique pour les mineurs âgés de 16 à 18 ans auteurs d'incivilités

Le service de médiation en sanctions administratives est mis en place et opérationnel depuis février 2009. Une médiatrice est occupée à temps plein. Un total de 98 dossiers d'auteurs mineurs a été transmis et ceux-ci sont traités en médiation depuis 2009.

Développer des partenariats entre la Police et les écoles

Des conventions police-école ont été signées par de nombreux établissements et plusieurs modules d'information et de sensibilisation ont été réalisés.

ACTION PRIORITAIRE 3 **IMPLIQUER LA POPULATION DANS L'AMÉLIORATION DE SON CADRE DE VIE**

Installer régulièrement un recyparc mobile dans les différents quartiers de la Ville

La Ville de Liège a acquis un recyparc mobile pour l'utiliser dans les différents quartiers, selon un planning communiqué notamment lors de l'envoi du calendrier de collecte d'Intradel, ou via le journal communal (la fréquence de passage est de 2 à 3 fois par semaine de mars à novembre). Plus de 3500 personnes ont fréquenté le recyparc en 2012.

Sensibiliser à la propreté

La sensibilisation s'opère via différentes actions : campagnes annuelles thématiques, organisation de la semaine de la propreté, ... Ces politiques portent leurs fruits : la production de déchets résiduels diminue (de 272 kg/an/habitant en 2005 à 209 kg/an/habitant en 2012) et le nombre de personnes venant échanger leurs bons sacs jaunes non-utilisés de l'année précédente lors de la Semaine de la Propreté augmente (907 personnes en 2010 pour 645 en 2007).

Aider les citoyens à se débarrasser de leurs déchets tout en améliorant le cadre de vie

La Ville organise de nombreuses collectes en fonction des types de déchets. Elle dispose également d'un réseau de trois recyparcs classiques (Glain, Angleur et Sart-Moray) et d'un recyparc mobile. 231 sites de bulles à verres, dont 60% sont enfouis, permettent de récolter les verres. Les résultats obtenus sont significatifs puisque la quantité de déchets déposés clandestinement est en constante diminution (2188 kg en 2005 – 1600 kg en 2011).

Agir pour limiter les conséquences des événements pluvieux extrêmes qui génèrent des nuisances pour les habitants et les commerçants

Outre un renforcement des moyens humains et matériels, la Ville s'est dotée d'une cellule de crise «intempéries» qui se réunit pour récolter toutes les informations nécessaires et coordonner les actions des services concernés. Différents travaux ont déjà été réalisés dans le périmètre de la Place St Lambert pour limiter le risque d'inondations en cas d'intempéries.

Identifier les causes de la pollution aux particules fines et développer un plan de surveillance et de communication

La Ville a adopté un plan d'actions en cas de pic de pollution par les poussières fines en janvier 2009. En fonction de la concentration des particules fines dans l'air, différentes mesures sont prises : la limitation de la vitesse sur certains tronçons routiers, diminution de la température des locaux dans les bâtiments communaux,...

ACTION PRIORITAIRE 4 **AGIR CONCRÈTEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Mettre en place le Fonds fédéral de Réduction du Coût de l'Énergie (FRCE) à Liège

L'ASBL « Liège-Energie » a été créée le 19 mars 2010 par la Ville et le CPAS notamment. Elle est chargée d'octroyer, sous certaines conditions, des prêts à « taux zéro » pour inciter les ménages à réaliser des travaux économiseurs d'énergie.

Implanter un système de location de vélos en libre-service et investir en faveur d'aménagements cyclables

La Ville, pour des raisons liées au coût et à la fiabilité du système des vélos libre-service, a réorienté son action et a acheté 300 vélos qui sont à disposition des citoyens au point vélo de la gare des Guillemins depuis juin 2011. Cette réalisation est un succès puisque tous les vélos ont déjà été loués depuis. En ce qui concerne les aménagements cyclables, des travaux sont en cours de réalisation pour solutionner les

17 «points noirs stratégiques» qui ont été identifiés avec les associations. Par ailleurs, l'intégration des cyclistes est systématiquement prise en compte lors des nouveaux aménagements routiers. Les comptages effectués par la Ville révèlent une augmentation croissante du nombre de cyclistes (+10 % par an).

Engager un ou une responsable vélo

Une conseillère en mobilité douce est en fonction depuis le 1er avril 2009. Elle a été intégrée au sein de la cellule stratégique de la Ville. Son travail a débouché sur l'adoption par le Collège, le 6 mai 2010, du plan vélo 2010-2015, dont plusieurs mesures ont déjà été traduites budgétairement (achat de 300 vélos par la Ville, prime de déplacement pour le personnel communal, aménagements cyclables,...).

Apprendre à rouler en vélo en ville

Des formations permettant d'obtenir le «brevet du cycliste » sont en cours dans 17 écoles qui ont souhaité participer à la démarche. En outre, afin d'inciter les jeunes à se déplacer en vélo, 14 écoles ont été équipées de range-vélos et d'abris-vélos en 2009-2010. L'opération « vélo-bus » a été lancée en octobre 2010 et permet à des volontaires d'accompagner les enfants sur le chemin de l'école.

Réaliser un plan de déplacement d'entreprise « Ville de Liège »

Sur base d'un questionnaire sur les comportements de mobilité envoyé à tous les agents communaux, un diagnostic de la mobilité du personnel communal a été réalisé. Un plan d'actions a été défini. Par ailleurs, tout membre du personnel de la ville qui se rend au travail en vélo peut désormais bénéficier d'une indemnité kilométrique de 0,22 €.

Economiser l'énergie au sein de l'administration communale

En collaboration avec les autres niveaux de pouvoirs subsidiaires, la Ville a mis en place un ambitieux plan d'investissement qui concerne à la fois l'isolation des bâtiments, le renouvellement des installations énergivores et l'installation de sources d'énergies renouvelables. En outre, des actions de sensibilisation du personnel sont réalisées.

Elargir la prime solaire actuelle à une prime solaire photovoltaïque et à l'isolation

L'installation d'un système solaire photovoltaïque fait désormais l'objet d'une prime de 250 euros. En outre, un bouquet de 5 nouvelles primes a été adopté par le Conseil communal en avril 2009 : prime à l'installation de pompe à chaleur, prime à l'isolation du toit et des combles, prime au remplacement du simple

vitrage par du double vitrage, prime à l'installation d'une toiture végétale et prime à l'installation d'une citerne à eau de pluie. En 2011, plus de 500 primes ont déjà été octroyées.

Développer un réseau des espaces verts

De nombreux aménagements sont réalisés ou en cours de réalisation (parc Ste Agathe, parc de la Chartreuse, jardin Sauvenière, jardin Quatre Tourettes-Morinval). Plusieurs liaisons sont également en cours de réalisation (Aménagement du point de vue de la Citadelle, sentier de liaison entre le site Fabry, les Coteaux de Vivegnis et le Fond des Tawes,...).

Valoriser le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN)

Des quartiers prioritaires ont été identifiés pour mener des actions d'embellissement des espaces verts. Un travail est également mené avec la population au travers de formations sur l'aménagement et l'entretien des jardins. La Ville a également adopté en 2010 un règlement de lutte contre les plantes invasives.

ACTION PRIORITAIRE 5 **STIMULER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE** **ET AIDER À CRÉER DE L'EMPLOI**

Augmenter la taille du piétonnier et du semi-piétonnier en centre-ville

La piétonisation complète et définitive du Pont d'Avroy a été réalisée ainsi que celle de la rue St Remy. La rue Cathédrale fait l'objet d'une piétonisation ponctuelle dans le cadre d'événements commerciaux (braderie, Village de Noël). Le piétonnier de l'îlot Saint-Michel fait l'objet d'une extension vers les annexes du Palais de Justice et de la future nouvelle gare du Palais, avec la création d'une passerelle cyclo-pédestre.

Réaliser un schéma directeur commercial visant à une meilleure gestion et promotion de l'activité commerciale

Le schéma de développement commercial a été adopté par le Conseil communal en mai 2010.

Mener une politique volontariste de mise à l'emploi des bénéficiaires de l'Aide sociale

Confronté en 2009 à la crise économique et sociale, le service « RéInsér » du CPAS a pris l'option de renforcer son action en mettant en place des modules de formation et d'accompagnement axés sur le « savoir, savoir-faire et savoir-être » des bénéficiaires du Revenu d'Intégration sociale, en amont de la mise au travail, mais aussi pendant le contrat de travail.

ACTION PRIORITAIRE 6 **RENCONTRER LES ATTENTES DES JEUNES**

Créer 4 nouvelles Maisons de jeunes dans les quartiers

Les travaux de construction des Maisons de jeunes de Glain et Bressoux s'achèvent et les associations sont en train de s'installer dans les nouveaux locaux. L'ouverture est programmée courant 2013. A Burenville, le permis d'urbanisme a été délivré et les travaux démarreront au printemps. Enfin, en Outremeuse, la Ville loue depuis 2008 un immeuble qu'elle met à disposition de l'association « Ecoute et Voir » dans l'attente de la construction d'un nouveau bâtiment.

Créer une antenne sociale spécifiquement dédiée au public des 18 à 25 ans

L'antenne jeunes du CPAS a été inaugurée le 5 octobre 2009. Elle est implantée au 7^e étage du bâtiment n°49 de la rue Natalis. Au 31 décembre 2009, elle comptait 2216 dossiers actifs dans lesquels on retrouve 1713 jeunes de moins de 22 ans.

Mettre à disposition un espace à l'intérieur des infrastructures muséales afin d'accueillir des expositions de jeunes artistes n'ayant jamais exposé en musée

Depuis le mois de septembre 2009, un artiste liégeois œuvrant dans le domaine des arts plastiques a l'opportunité d'accéder à un espace d'exposition au sein d'un musée communal pendant un mois. Chaque année, ce sont ainsi 10 artistes qui bénéficient d'un éclairage inédit sur leur travail.

Ouvrir une section en traduction et en interprétation à la Haute Ecole de Liège (partenariat Ville-Université de Liège)

Le nombre d'inscriptions témoigne de l'intérêt croissant des étudiants pour cette formation: 120 inscrits en 2008-2009; 178 inscrits en 2009-2010; 194 inscrits en 2010-2011.

ACTION PRIORITAIRE 7 **FAVORISER L'EXPRESSION ARTISTIQUE ET L'ACCÈS À LA CULTURE**

Tenir une réunion annuelle plénière avec les acteurs culturels liégeois et mettre en place des plates-formes sectorielles dans le domaine de la culture

Le 12 juin 2009, la Ville a convié l'ensemble des acteurs de la vie culturelle liégeoise au Centre culturel de Chénée. Depuis lors des ateliers de la culture rassemblant des acteurs culturels de divers horizons se sont réunis en avril 2011 et en juin 2012.

Faire connaître la possibilité d'accéder gratuitement aux musées le 1^{er} dimanche du mois

Grâce à la communication réalisée, l'effet de la gratuité est incontestable : la fréquentation les jours de

gratuité est de 1.000 personnes en moyenne au Grand Curtius, alors qu'elle est de 300 lors des dimanches « ordinaires ».

Organiser un concours « culturel » sous forme d'appel à projet récompensé par un prix de 5.000 euros

Depuis 2009, le Prix de la Création de la Ville de Liège est développé chaque année et stimule la créativité de nos artistes. Un jury composé de professionnels des arts plastiques opère la sélection des lauréats. Les montants des prix ont même été augmentés (6.000 euros pour le 1er prix).

Mettre en réseau les musées liégeois

Depuis septembre 2009, la programmation des différentes expositions temporaires organisées dans les musées liégeois est coordonnée entre les musées. Un « pass musée » octroyant des tarifs préférentiels a également été créé. Des collaborations avec des villes étrangères ont été formalisées.

Créer un pôle « beaux-arts » à Liège et rénover le Musée d'Ansembourg et le Musée Gretry

Le projet de transformation du Musée d'Art moderne et d'Art contemporain (MAMAC) a conditionné l'amorce du processus conduisant à la création du pôle « beaux-arts ». Le Musée des Beaux-Arts de Liège (BAL) est un musée rassemblant, à quelques pas du Grand Curtius, au coeur historique de Liège, 4 collections anciennement dispersées : Art wallon, Fonds ancien, Cabinet des Estampes et des Dessins et Musée d'Art moderne et d'Art contemporain. Les travaux de rénovation du Musée d'Ansembourg sont en cours. La rénovation du Musée Grétry est quant à elle achevée.

Créer un pôle d'art contemporain dans le quartier St Léonard afin de favoriser la création et l'échange de talents

Le pôle est en train de se constituer avec la réalisation d'un atelier pour artistes et de résidences d'artistes à côté des bâtiments de l'ancienne Brasserie Haecht qui accueille déjà plusieurs ASBL.

Développer la coopération culturelle dans les quartiers

La Ville a entrepris la mise sur pied d'une charte de coopération culturelle des quartiers. Un projet pilote est en cours dans le quartier de Bressoux-Droixhe. Son contenu s'est construit sur base de rencontres avec la population et les acteurs culturels.

Mettre en activité deux centres communautaires, l'un à Glain et l'autre à Rocourt

Le centre communautaire de Rocourt a été inauguré le 29 mai 2009. Il est implanté rue Courte Joie et dispose d'une capacité d'accueil de 200 personnes (500 m²).

Le centre communautaire de Glain a été inauguré le 13 mars 2010. Implanté rue des Hotteuses, il peut accueillir quant à lui 120 personnes sur 285 m².

Initier les jeunes à la musique

En 2012, 1012 élèves de l'enseignement fondamental ordinaire et 88 élèves de l'enseignement fondamental spécialisé ont assisté aux spectacles organisés à l'Opéra. 665 étudiants de l'enseignement secondaire ont assisté aux séances de l'Orchestre Philharmonique.

ACTION PRIORITAIRE 8

BRANCHER L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL SUR LES LANGUES, LE SPORT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Améliorer l'offre de filières d'enseignement en immersion linguistique dans l'enseignement fondamental

L'immersion anglaise et l'immersion néerlandaise ont fait l'objet d'une répartition sur le territoire de la Ville pour rapprocher l'offre du citoyen dans les quartiers. L'ouverture de l'immersion allemande est une réalité depuis septembre 2012. Par ailleurs, l'allemand a été réintroduit dans l'enseignement primaire ordinaire (7 écoles).

Renforcer les langues dans l'enseignement secondaire et technique

En attendant l'ouverture d'une immersion allemande dans l'enseignement secondaire, l'accent a été mis sur la diversification et l'élargissement de l'offre d'enseignement des langues: italien à l'Académie, chinois et arabe dans les Athénées Waha et Destenay. Par ailleurs, les premiers contacts ont été pris avec la « Maison des Langues » pour développer un projet immersif dans l'enseignement technique.

Améliorer l'offre de langues à l'Institut des Langues modernes

L'Institut des Langues modernes offre désormais des cours de chinois et d'arabe aux étudiants du secondaire. L'apprentissage du japonais et du swahili reste techniquement organisable pour autant qu'une demande soutenue se manifeste.

Développer le sport pour tous et la recherche de talent dans l'enseignement fondamental

Cette action est réalisée notamment via l'opération « Je cours pour ma forme », les 11 journées « Vivre ma santé », organisées en partenariat avec le PSE (promotion de la santé à l'école), les journées d'initiation sportive et les différents tournois qui ont lieu sur le territoire liégeois.

Créer une nouvelle implantation de pédagogie active (école Freinet)

Une nouvelle implantation a été créée en 2009-2010 (Ecole Vieille Montagne). Par ailleurs, une autre implantation a débuté en septembre 2010 (Laveu 2).

ACTION PRIORITAIRE 9 **SIMPLIFIER ET AMÉLIORER LA VIE DES FAMILLES**

Créer 124 nouveaux lits et 6 lits médicalisés dans des crèches existantes ou à ouvrir

160 places ont été créées à travers la création de 5 nouveaux milieux d'accueil, 2 extensions de capacité et 3 reprises de structures.

Augmenter l'âge (de 0 à 12 ans au lieu de 0 à 7 ans) des enfants pris en charge par le Service de garde d'enfants malades de la Ville de Liège

Le Collège a décidé le 8 septembre 2008 d'étendre l'âge des enfants bénéficiaires du Service de garde à domicile pour aller jusqu'à 12 ans.

Etoffer les services existants de maintien à domicile du CPAS de Liège et développer de nouveaux services

Le CPAS a multiplié les actions visant à maintenir les personnes âgées à domicile. Que ce soit en matière de transport, de repas, de services de soins, de prêt de matériel, tous les services proposés sont utilisés de manière croissante par cette tranche de la population.

Aider à domicile les personnes âgées à réaliser les démarches administratives

Afin de permettre aux personnes âgées de réaliser à distance leurs démarches administratives, le Département Etat civil-Population a mis au point un système de procuration où le mandataire est soit un enfant de l'intéressé, soit (si c'est impossible) le représentant de la maison de retraite. En outre, la Ville a dynamisé le système de commande de document par internet via son site www.liege.be.

Faciliter la vie des personnes en situation de handicap

La prise en compte des personnes à mobilité réduite (PMR) est constante dans le chef de la Ville : l'accessibilité des bâtiments publics est systématiquement prise en compte dans les rénovations nécessitant un permis d'urbanisme, plus de 150 trottoirs ont été infléchis, les nouvelles aires de jeux sont conçues en conséquence,...

Développer l'apprentissage du langage des signes

L'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue compte deux écoles : une fondamentale (environ 70 élèves), et une secondaire (108 élèves dont 80 ayant des problèmes d'audition et 50 qui ont besoin de la langue des signes). 80 % des enseignants ont une connaissance de base en langue des signes (niveau UF6), et l'établissement compte également un enseignant sourd.

ACTION PRIORITAIRE 10 **MIEUX ACCUEILLIR LES CITOYENS**

Créer une Maison de l'Habitat

La Maison de l'Habitat a ouvert ses portes en septembre 2011 dans un immeuble de la ville, Rue Léopold (n°37). Elle centralise différents services d'informations et d'aides aux citoyens en matière de logement et notamment de primes pour rénover, construire ou acquérir.

Créer 3 nouvelles maisons intergénérationnelles et 2 maisons des seniors

La Maison intergénérationnelle des Venues est ouverte depuis le 10 février 2010. Celle du Longdoz a été inaugurée le 17 octobre 2009 et celle de Saint-Léonard a ouvert ses portes en février 2011. Les deux maisons des seniors sont opérationnelles depuis janvier 2009. Elles sont situées dans les anciens clubs de St-Remacle (Rue Charles Bartholomé) et de Jupille-centre (Place des Combattants). Au total, ce sont une vingtaine d'activités qui sont proposées et qui rassemblent environ 150 participants.

Former les agents de manière permanente

En 2011, 49 % du personnel a bénéficié d'au moins une formation. Cela représente 24% de plus qu'en 2008 et 32 % de plus qu'en 2006. Ce sont au total 189 modules de formation différents qui ont été suivis par des agents communaux.

ACTION PRIORITAIRE 11 **REPOSITIONNER LIÈGE À L'INTERNATIONAL**

Organiser un évènement d'envergure internationale

La Ville a posé sa candidature pour accueillir l'Exposition internationale en 2017. Même si elle n'a pas été retenue, la démarche liégeoise a été une formidable opération de promotion pour la ville et le pays tout entier qui a généré une fierté collective et un élan qu'il convient de faire perdurer.

Développer les différentes formes d'hébergement touristique

La capacité hôtelière de la Ville est en constante augmentation : après l'ouverture des hôtels de la Couronne (77 chambres) et Hors Château (9 chambres) et l'extension de l'hôtel Campanile (18 chambres), d'autres hôtels ont ouvert depuis 2011, notamment le Jala (4 étoiles de 54 chambres), le Crowne Plaza (5 étoiles de 126 chambres au Mont St Martin) ainsi que le Neuvise (3 étoiles de 10 chambres).

Relance de la commission « Solidarité Liège Monde »

Depuis le 15 janvier 2010, la Commission communale consultative Solidarité Liège Monde est relancée et rassemble les ONG et acteurs interculturels.

II. AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE LA VILLE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'ensemble des informations statistiques sont reprises dans le tableau de bord de la Ville disponible sur www.liege.be/tableaubord

Depuis plusieurs années, Liège :

- Augmente sa population

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de domiciliés	188.567	190.048	190.817	192.711	193.948	194.962	195.414

- Constate une augmentation du nombre d'emplois sur son territoire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total d'emplois salariés et indépendants	104.845	106.260	106.446	107.041	103.989	107.010

- Comptabilise de plus en plus d'utilisateurs des transports en commun

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre moyen de déplacements d'usagers TEC par jour sur le réseau liégeois	216.000	224.000	246.000	263.000	280.000	291.000

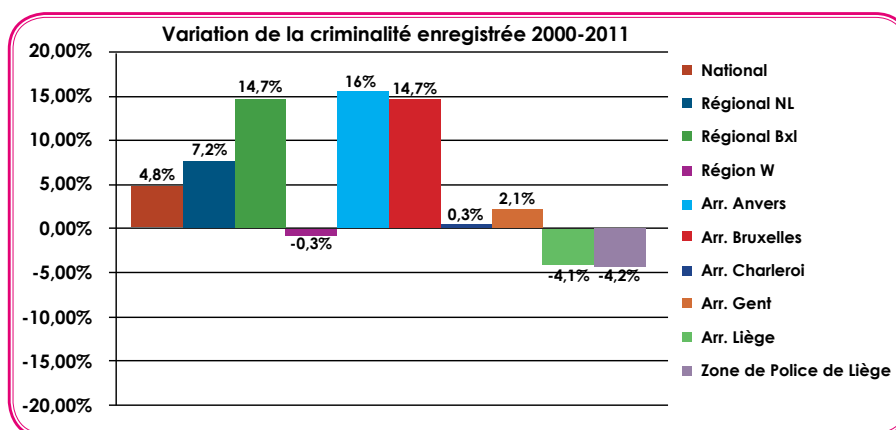
- Est la première destination touristique de Wallonie

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de nuitées d'hôtels et autres types d'hébergement	342.333	371.580	383.885	402.363	369.825	352.689	389.876

- Comptabilise une augmentation du nombre d'élèves et d'étudiants

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'étudiants/élèves fréquentant l'enseignement, tous réseaux (y compris l'Université de Liège), sur le territoire communal	89.634	90.510	93.667	94.405	95.833

- Enregistre la baisse de la criminalité la plus forte des grands centres urbains du pays



Mais...

- Voit le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration amorcer une diminution tout en restant important

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (CPAS)	6.575	6.636	6.795	7.324	7.095	6.839

- Enregistre un taux de chômage qui se maintient à un niveau élevé

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de chômage (%)	26,1	25,2	26,5	26,0	25,8	26,4

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Tenant compte du contexte, la Ville fera converger toutes ses décisions, tous ses projets, toutes ses actions vers 5 objectifs stratégiques :

1^{ER} OBJECTIF STRATÉGIQUE **AIDER LES CITOYENS-NES EN LUTTANT CONTRE** **L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE**

Une part croissante de la population a des difficultés à maintenir son niveau de vie et à « nouer les deux bouts ». Bien sûr, la crise économique en est la cause principale mais les nouvelles réalités familiales, le coût de l'énergie,... sont également des facteurs qui contribuent à cette réalité. Nous examinerons chaque décision afin qu'elle soit la plus favorable, sur le plan collectif et/ou individuel, en regard de la situation socio-économique des citoyens.

2^{ÈME} OBJECTIF STRATÉGIQUE **RÉUSSIR LA MUTATION DE LIÈGE PAR UN DÉVELOPPEMENT** **TERRITORIAL HARMONISÉ**

Liège est une Ville en mutation qui devra faire face à l'augmentation constante et réjouissante de sa population dans les 20 ans à venir.

Cet accroissement attendu doit aller de pair avec une augmentation de la qualité de vie. Nous devons par conséquent organiser la mobilité et localiser toutes les fonctions (habitat, entreprises, lieux culturels et sportifs, espaces de loisirs et détente,...) de manière à ce que cette qualité de vie soit mise à la disposition de toutes et tous.

Cette organisation passera également par une approche supracommunale.

3^{ÈME} OBJECTIF STRATÉGIQUE **FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET D'ACTIVITÉS**

L'emploi est source de revenu, de lien social et de reconnaissance. Nous devons mettre tout en œuvre pour faciliter l'implantation d'activités créatrices d'emplois durables et de qualité pour toutes et tous sur le territoire communal, avec une attention particulière pour que les Liégeois-ses puissent y accéder.

4^{ÈME} OBJECTIF STRATÉGIQUE **GARANTIR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR FAVORISER** **LE « VIVRE ENSEMBLE »**

L'égalité des citoyens est essentielle dans la mise en œuvre d'un projet collectif. Nous devons être sensibles et vigilants par rapport au traitement différencié dont pourraient souffrir certaines catégories de la population en raison de leur handicap, orientation sexuelle ou religieuse...

5^{ÈME} OBJECTIF STRATÉGIQUE **RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

Liège a été la première ville wallonne à adhérer au processus de la « Convention des Maires pour une Europe de l'Energie durable », le 24 novembre 2008. Ce faisant, nous nous sommes engagés à atteindre et dépasser l'objectif européen de 20% de réduction des émissions de CO2 à l'horizon 2020, grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables. Dans ce domaine, et peut-être encore plus que dans d'autres, le pouvoir public a un rôle d'exemple à jouer.





UNE VILLE SÛRE

ETAT DES LIEUX

Depuis une dizaine d'années, la criminalité réelle constatée est maîtrisée à Liège.

Mais il est vrai que, comme les autres grandes villes, Liège n'échappe pas au développement de diverses formes de criminalité.

Dans ce contexte, la Police locale maintient quotidiennement la pression sur les différents phénomènes qui entravent la qualité de vie des Liégeois et des Liégeoises via:

- La mise en place de plans d'actions ciblés et adaptés
- La coordination de toutes les autorités de terrain
- L'évaluation régulière des événements
- Le déploiement de plus de policiers sur le terrain, notamment au travers des Plans d'actions prioritaires dans les quartiers
- La réalisation d'un plan fixant des priorités (le plan zonal de sécurité).

Même si les chiffres sont encourageants, il est indispensable de poursuivre inlassablement la mise en œuvre de la politique globale de sécurité, qui s'articule autour de différents piliers : prévention, proximité, répression et réparation.

Pour y arriver, des moyens importants sont mis à disposition en termes de matériel, d'infrastructures (plus de 30 millions d'euros investis en 10 ans, 14 commissariats dont deux ouverts 24h/24), ainsi qu'en personnel (un cadre de plus de 1.000 agents, auxquels il faut ajouter les dispositifs de prévention).

Pour être efficace, l'action de la Ville et de la Police vis-à-vis de la population doit bénéficier d'un soutien et faire l'objet de synergies avec les autres acteurs (parquets, tribunaux,...) de la chaîne de sécurité.

OBJECTIFS

Depuis 2002, la Ville de Liège répond aux prescrits du Service public fédéral Intérieur, au travers de l'élaboration d'un «Plan zonal de Sécurité» qui définit les objectifs qui sous-tendent la politique de sécurité menée sur son territoire.

Ce plan est établi pour quatre ans. Ainsi, pour le futur Plan zonal de Sécurité 2014-2017, les lignes de forces suivantes ont été retenues :

- la qualité de vie dans les quartiers
- l'insécurité routière
- la criminalité et les nuisances de rue
- la consommation et la vente de stupéfiants ainsi que les nuisances liées à la toxicomanie
- les violences intra-familiales
- la traite des êtres humains, en ce compris l'exploitation économique et la lutte contre les marchands de sommeil
- les cambriolages
- la délinquance juvénile



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Éviter les concentrations de nuisances dans certains quartiers :** La Ville établira un plan d'actions afin de réguler l'organisation des manifestations sur le domaine public. L'objectif sera de veiller au meilleur emplacement possible pour chaque activité organisée sur l'espace public, de manière à éviter toute concentration de nuisances dans certains quartiers et de mieux rendre compatible la tenue d'événements et la vie des riverains au quotidien.
- ➔ **Lutter contre les immeubles insalubres et les « marchands de sommeil » :** Certains propriétaires n'hésitent pas à profiter de la situation précaire d'autrui en louant des logements indécentes à des prix élevés. La lutte contre les logements insalubres et l'identification des propriétaires peu scrupuleux appelés « marchands de sommeil » permettra, à terme, d'éliminer ces pratiques malsaines sur le territoire communal et d'améliorer la vie dans certains quartiers. Les victimes de ces agissements seront encadrées et aidées à se reloger.
- ➔ **Renforcer la sécurité routière :** La Ville est un espace où cohabitent de manière très dense les piétons, les cyclistes, les motocyclistes et les automobilistes. Afin d'améliorer la sécurité de chacun, la Ville poursuivra les aménagements de trottoirs et de voiries communales afin de protéger les usagers les plus faibles et renforcera la répression en matière de vitesse non adaptée, d'agressivité au volant et de conduite sous influence d'alcool et de drogue.
- ➔ **Lutter contre les incivilités dans les quartiers :** Les incivilités et comportements inadaptés sur la voie publique empoisonnent la qualité de vie des habitants. En collaboration avec l'ensemble des services communaux, et en associant la population, la Ville mettra en place une action globale et systématique visant à identifier et à diminuer, quartier par quartier, les sources d'incivilités telles que : les dépôts clandestins, les véhicules abandonnés, la détérioration de voiries, les immeubles à l'abandon, les tags, les comportements inadaptés,...
- ➔ **Renforcer les contacts avec la Police de proximité :** La Police de proximité est essentielle au développement harmonieux de la vie quotidienne. Pour favoriser la proximité, tout sera mis en œuvre pour dégager un maximum d'effectifs policiers de leurs tâches administratives. La Ville veillera à ce que des contacts privilégiés soient développés entre les habitants et les inspecteurs de quartier. Pour ce faire, outre des contacts réguliers de personne à personne avec la population dans les rues et les lieux de rassemblement, une rencontre annuelle avec ces inspecteurs de Police sera proposée à tous les citoyens, quartier par quartier.
- ➔ **Coordonner les dispositifs de prévention sur le terrain :** De nombreux acteurs œuvrent quotidiennement sur le terrain pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Chaque quartier a ses propres spécificités et ses propres besoins. C'est pourquoi la Ville mettra en place pour chaque quartier un dispositif de coordination des différents services de prévention (stewards, médiateurs, agents de prévention,...) pour plus d'efficacité. Elle le fera en collaboration avec les forces vives des quartiers.
- ➔ **Poursuivre l'installation de caméras de surveillance :** Le placement des caméras de surveillance est un outil supplémentaire pour dissuader la réalisation d'infractions, mais aussi pour aider à retrouver les auteurs de ces méfaits. Elles viennent en appui à la présence policière sur le terrain et leur utilisation est soumise à des règles très strictes en matière de protection de la vie privée. La Ville poursuivra l'installation de nouvelles caméras dans les endroits sensibles.
- ➔ **Intensifier la lutte contre les nuisances liées à la drogue :** Lutter contre la toxicomanie nécessite une approche globale. Au-delà des actions de prévention, d'une thérapie efficace et de la réduction des risques en matière de santé, la Ville mettra tout en œuvre, avec les acteurs policiers et judiciaires, pour assurer une répression efficace, en particulier à l'égard des dealers. Dans un souci de sécurité et de santé publique, il est également nécessaire de faire disparaître la consommation de drogues de la voie publique. Pour cela, la Ville et la Police renforceront leurs dispositifs et proposeront de créer une salle de consommation de produits stupéfiants.
- ➔ **Organiser des marches exploratoires :** Afin de cerner au mieux les besoins de différents publics (femmes, seniors, ...) en matière d'aménagement et de sécurisation des espaces publics, des marches exploratoires seront organisées par les services de la Ville avec ceux-ci.



UNE VILLE PROPRE, VERTE, BELLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

ETAT DES LIEUX

Les actions menées depuis 2003, grâce à une mobilisation importante de moyens humains et financiers, ont permis de réaliser de nets progrès en matière d'environnement et de qualité du cadre de vie au bénéfice de tous. Ces efforts sont manifestement appréciés des familles qui font délibérément le choix d'un retour à la ville.

Plus personne ne peut ignorer qu'au niveau mondial, une crise économique, énergétique et climatique sans précédent remet en cause notre modèle de développement. Des solutions adaptées à la réalité des villes doivent être définies et appliquées sans délai. Elles relèvent du concept de Développement durable. En effet, pour toute action, pour tout projet, il est nécessaire d'établir une évaluation quant à son effet sur les plans économique, social et environnemental afin de garantir la « capacité de la population à assurer sa subsistance sans compromettre la capacité des générations futures à assurer la leur ».

La Ville de Liège s'y est engagée depuis plusieurs années en rejoignant différents réseaux de villes européennes qui se mobilisent sur ces questions.

Les actions et les projets mis en œuvre devront être poursuivis, amplifiés et partagés avec les citoyens et les différentes composantes de la vie en ville.

Il faut aussi poursuivre dans la voie de la « priorité à la ville » car la concentration des activités en ville est assurément un des moyens de progresser dans la mise en œuvre des principes du Développement durable.

OBJECTIFS

D'ici à 2022, il est proposé de renforcer le positionnement de Liège en terme de Développement durable par la poursuite de trois objectifs cohérents :

- Améliorer la qualité du cadre de vie et de l'environnement
- Veiller à un usage parcimonieux du sol, des ressources naturelles et de l'énergie sur l'ensemble du territoire communal
- Réduire les facteurs de risque pour la santé, l'environnement et le climat



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Intensifier la lutte contre les incivilités urbaines :** Tags, déjections canines, dépôts clandestins, déchets de rue, bruit, feux de jardin ou de chantier,... Ces incivilités détériorent nettement le cadre de vie des Liégeois-es. La Ville veillera à ce que la lutte contre ces incivilités soit appuyée par des mesures de constatation et de répression conformes à la loi. Le dispositif sera renforcé par un travail d'éducation, de sensibilisation et de promotion du respect de l'espace public, qui passe notamment par la réparation par l'auteur des faits.
- ➔ **Multiplier les outils et services pour toujours mieux gérer les déchets :** La propreté et le respect de l'environnement, c'est l'affaire de tous. La Ville continuera à mettre en place des dispositifs permettant d'aider les habitants dans leurs actions quotidiennes de tri et de valorisation des déchets : mener à terme l'enfouissement ou l'intégration des bulles à verre dans les quartiers, soutenir l'encouragement au tri des déchets organiques via les containers verts, envisager le développement de nouveaux recyparcs urbains plus proches des habitants, étudier la possibilité d'installer un système de poubelles « intelligentes »,...
- ➔ **Accroître le nombre d'Eco-quartiers :** A l'instar des futurs Eco-quartiers de Coronmeuse et du Sart-Tilman, la Ville soutiendra la requalification de certains sites en quartiers « durables ». Au-delà de la construction de bâtiments à faible consommation énergétique, ces quartiers favoriseront la mixité sociale, les habitats intergénérationnels, les espaces verts généreux, une accessibilité aisée,...
- ➔ **Aider chacun à réduire ses émissions de CO₂ :** Afin de soutenir tous les citoyens, quelle que soit leur capacité financière, dans leurs efforts pour réduire leur consommation d'énergie, la Ville incitera les habitants à investir dans des rénovations au rendement énergétique efficace de leurs habitations. La Ville, le CPAS et Liège-Energie ASBL veilleront plus particulièrement à aider les ménages en difficulté sociale à rénover leur logement et à réduire durablement leur charge d'énergie. Le traitement des primes communales sera accéléré.
- ➔ **Développer les espaces verts et les parcs :** Les réalisations récentes menées par la Ville en matière d'espaces verts et d'embellissement du cadre de vie (quartier St-Leonard, Coteaux de la Citadelle,...) démontrent à quel point une ville peut tirer avantage de la qualité de ses espaces verts, tant pour sa population que pour sa réputation extérieure. La Ville poursuivra le développement des espaces verts de tous types par la plantation d'arbres, la pose de bacs de fleurs, végétalisation des quartiers, le fleurissement des places,...
- ➔ **Sécuriser davantage les parcs publics :** Afin que les parcs publics restent des espaces de détente, dont chacun peut bénéficier en toute tranquillité, la Ville prendra une série de mesures pour y améliorer la convivialité et la sécurité : présence renforcée des gardiens de la paix, installation de mobilier de loisir, et pose de clôtures pour pouvoir fermer les parcs pendant la nuit, comme c'est le cas dans beaucoup de villes en Europe.
- ➔ **Réduire tous les types de pollution :** Une ville où il fait bon vivre se doit également de prendre en compte les nuisances environnementales auxquelles ses habitants sont exposés quotidiennement : bruit, pollution de l'air, usage de pesticides, antennes GSM,... Lorsque c'est possible, un cadastre de ces sources de pollution sera établi et permettra de définir un plan de réduction et de maîtrise des nuisances. La Ville veillera également au respect des normes et mettra en place des mesures de sensibilisation spécifiques. Elle augmentera le nombre d'agents assermentés pouvant constater des violations aux règlements en matière environnementale.
- ➔ **Inscrire l'Administration communale dans une démarche globale de gestion environnementale :** La Ville de Liège poursuivra ses démarches de gestion responsable de l'environnement, que ce soit en termes de fonctionnement (consommation d'énergie,...) ou d'investissement (bâtiments,...).
- ➔ **Poursuivre la concrétisation du Plan lumière :** La Ville s'est engagée depuis plusieurs années dans la réalisation d'un Plan lumière. Plusieurs édifices ont déjà été mis en valeur (Hôtel de Ville, ponts de la Meuse, ...). La Ville poursuivra ce programme de manière globale en veillant à l'illumination des édifices remarquables, en assurant l'éclairage des espaces urbains et en procédant à la rénovation des éclairages vétustes et énergivores
- ➔ **Assurer la promotion des groupements d'achats de matériel économe en énergie :** Parmi les freins aux investissements économeurs d'énergie, figurent le coût de l'investissement et la complexité des démarches à accomplir. Le fait de grouper les commandes et de confier leur gestion à un tiers permet de répondre à ces deux difficultés. C'est pourquoi la Ville poursuivra et amplifiera l'expérience de promotion de ces pratiques lancée en 2012.



UNE VILLE OÙ L'ON SE DÉPLACE EFFICACEMENT

ETAT DES LIEUX

Depuis 2007, de nombreuses infrastructures ont été adaptées pour améliorer la mobilité à Liège en général.

BUS

Sur le territoire de la Ville, il y a 22 kilomètres de sites propres et bandes bus dont 4 kilomètres ont été créés depuis 2007 : Route du Condroz, Chaussée de Tongres, abords CHR, ...

Le nombre de voyageurs transportés annuellement par le TEC Liège a encore augmenté de 30% entre 2007 (109 millions de voyageurs annuels) et 2011 (142 millions de voyageurs annuels).

Chaque jour, plus de 2.000 bus circulent entre la gare des Guillemins et la Place St-Lambert et plus de 3.000 bus arrivent et partent dans les 4 terminus du centre-ville. En plein cœur historique de Liège, il est impossible d'étendre davantage les espaces réservés aux gares des bus.

Une conclusion s'est imposée : le système de transport public, basé uniquement sur des bus, a atteint ses limites.

Afin de proposer une meilleure offre de transport public, il est indispensable de changer de mode. Seul un tram propose un saut qualitatif et quantitatif qui permettra à l'agglomération liégeoise de se doter d'un transport public urbain performant.

Fort de ces diagnostics et du soutien de la Ville et de la Conférence des Bourgmestres de l'agglomération liégeoise, le Gouvernement wallon a décidé la réalisation d'un premier tronçon du tram entre Sclessin et Coronmeuse sur la ligne entre Jemeppe et Herstal (voir p. 44).

TRAIN

Le 18 septembre 2009, la nouvelle gare TGV a été inaugurée. C'est une étape marquante pour le transport ferroviaire à Liège.

Depuis 2008, une nouvelle offre a été créée à l'initiative d'un projet européen mené avec la Ville : la ligne « IC o » Maastricht - Visé - Liège - Bruxelles, mais la connexion avec Maastricht a été supprimée en décembre 2011.

La ligne restante met en relation directe toutes les heures deux gares de Liège (Guillemins et Bressoux) avec les trois gares de Bruxelles, en 55 minutes et sans arrêt intermédiaire.

CIRCULATION AUTOMOBILE

Depuis 2007, le trafic automobile a globalement augmenté de +1% par an sur le territoire communal. Il faut cependant distinguer l'accroissement constant de +2% par an sur le réseau autoroutier (transit régional et international, trafic d'agglomération) par rapport à l'augmentation sur les voiries communales de +0,5% par an.

Plusieurs dossiers importants d'aménagements de voiries ont été finalisés et concrétisés, dans des secteurs à fort trafic :

- Secteur « XX Août - Piercot - Destenay » : mise à double sens des quais, diminution du trafic sur les Places Cockerill et XX Août, giratoires Chiroux et Prémontrés, sécurisation de Piercot, ...
- Secteur « Médiacité - Longdoz » : adaptation des voiries et des carrefours en accompagnement de l'ouverture de la Médiacité (Quai Sopers, Natalis).
- Secteur « Guillemins » : adaptation des voiries et des carrefours en accompagnement de l'ouverture de la Gare.
- Secteur « CHR - Ste Walburge » : plan de circulation, 12ème de ligne,...

Des adaptations ont été faites à la politique de stationnement, pour le bien de tous.

Les horodateurs ont été remplacés en 2010, mais la zone payante ne s'est pas étendue.

Le coût annuel de la vignette de stationnement a été doublé début 2010, passant de 250€ à 500€ par an. Cette augmentation était nécessaire pour diminuer la pression des « véhicules ventouses ».

La possibilité du paiement par SMS a été introduite en 2011.

Le nombre de places réservées aux riverains en dehors de la zone payante est passé de 1150 en 2006 à 1715 en 2012, soit une augmentation de 50%.

VÉLO

Des moyens humains et financiers ont été dégagés pour la valorisation du vélo.

En 2009, la Cellule mobilité s'est enrichie d'une Conseillère Vélo. Le Plan Communal d'itinéraires Cyclables de 1998 a été actualisé en un tout nouveau Plan Communal Vélo et la Commission Communale Consultative Vélo a été instaurée depuis 2010.

En 2011, Liège est devenue « Ville pilote Wallonie Cyclable » et a décroché un budget de 4 millions d'euros pour la période 2012-2016. Ce financement va permettre la mise en place d'un réseau structurant constitué de 6 itinéraires, de formules de stationnement pour le vélo, ainsi que d'actions de sensibilisation et de formation.

Un service de location VéloCité a été lancé en juin 2011 et a rencontré un succès immédiat : 250 vélos mis à disposition pour 10€/mois ou 80€/an.

900 locations en 18 mois, soit une moyenne de 50 locations par mois.

Plusieurs aménagements en faveur des cyclistes ont été concrétisés : Liaison Guillemins-Burenville (Eburons Joie, Saint Laurent, sous l'autoroute), Boulevard Piercot, rue de l'Arbre Courte Joie, Boulevard de la Sauvenière, Pont Amercoeur, Pont Maghin,... Il reste cependant des progrès à réaliser.

L'ouverture de 7 km de sites bus au printemps 2013 améliora également la circulation des cyclistes.

Depuis 2007, 3 éléments importants sont intervenus :

1. Les études de planification : réalisées depuis 10 ans, elles permettront de poser des choix clairs.
2. La programmation d'infrastructures majeures d'ici à 2014 (comme l'aménagement des Quais de Meuse, entre le Pont de Fragnée et l'Evêché qui créera plus de 20 traversées piétonnes permettant de rejoindre les berges de Meuse, la construction d'une nouvelle passerelle pour les piétons et cyclistes entre les Guillemins et le Parc de la Boverie, l'aménagement de la place devant la gare TGV où l'intermodalité train, bus, et bientôt tram sera organisée, ou encore le désenclavement du plateau Ans-Rocourt).
3. L'ouverture d'équipements métropolitains générateurs d'une nouvelle mobilité. La Ville bouge, se transforme, grandit. En quelques années, la Médiacité, le Grand Curtius, la nouvelle gare TGV, l'Opéra,... ont été inaugurés. Ce sont des pôles générateurs de nouvelles demandes en déplacement, d'ordre quotidien, culturel ou commerciaux.

Ces 3 éléments influenceront fortement la manière de concevoir la mobilité à Liège.

OBJECTIFS

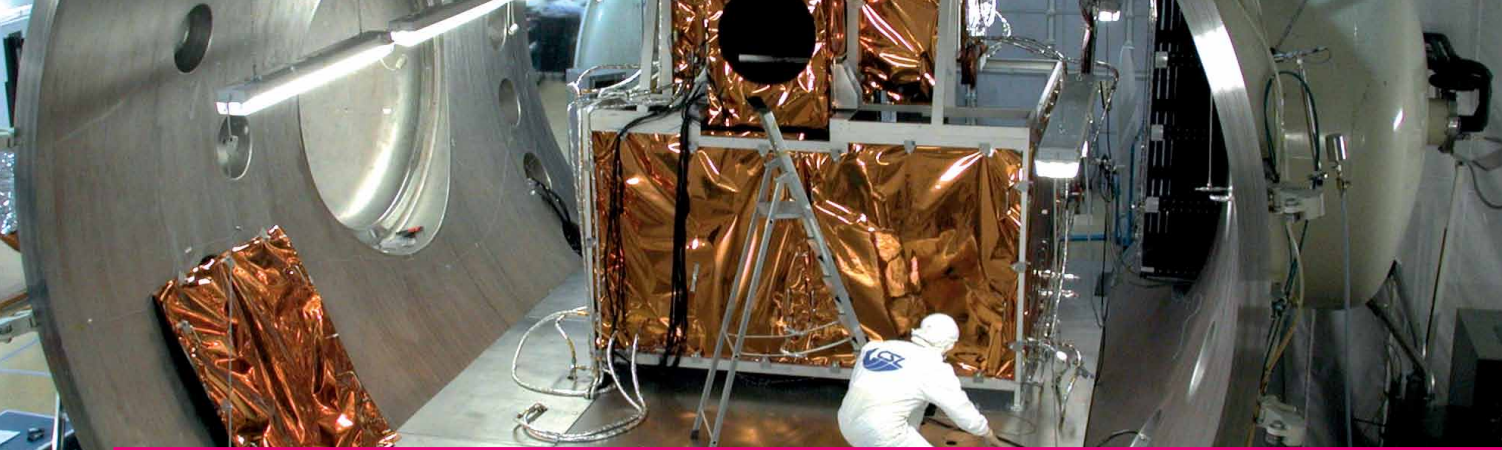
D'ici à 2022, les objectifs suivants seront poursuivis en matière de mobilité :

- Accroître la sécurité routière
- Maîtriser la pression du trafic automobile, en lui donnant des alternatives crédibles pour améliorer la qualité de vie
- Faire de la place pour tous, en favorisant la complémentarité des différents modes de transport
- Renforcer l'attractivité de la ville par une politique de stationnement adaptée



PLAN D' ACTIONS

- **Réussir le retour du tram et redéfinir le réseau des bus :** Le retour annoncé du tram est une opportunité majeure pour améliorer la mobilité. Afin que l'arrivée du tram à Liège soit bénéfique à tous les quartiers de la Ville et à toute la Métropole liégeoise, les circuits et les fréquences des bus seront redéfinis en poursuivant trois objectifs : mieux desservir les quartiers de Liège (à partir des bus existants), instaurer un service de proximité dans le centre urbain (navettes électriques) et accroître les liaisons entre Liège et l'agglomération (en définissant des axes forts via des bus à haute intensité de service). La Ville travaillera avec le TEC et tous les acteurs concernés.
- **Instaurer une « zone 30 » dans le centre-ville et repenser la mobilité dans plusieurs quartiers :** Une vitesse limitée à 30km/h est une façon de garantir plus de sécurité à tous les usagers de la voie publique tout en permettant à tous les modes de transport d'y cohabiter. L'instauration d'une « zone 30 » sera réalisée dans le centre urbain et dans certains quartiers, où les piétons sont nombreux. Par ailleurs, dans les quartiers qui connaissent une mutation importante ou de grands développements à venir, la mobilité sera repensée en concertation avec les habitants.
- **Mettre en œuvre le plan global en faveur du vélo :** La Ville mettra en œuvre de manière systématique son plan global afin que le vélo devienne un mode de déplacement au quotidien crédible, efficace et sûr pour toutes et tous. Cela passe notamment par la réalisation d'itinéraires (en site propre partout où cela est possible), l'intégration d'aménagements pour cyclistes dans tous les projets, la formation des enfants, une politique fiscale adaptée, l'augmentation du stationnement pour vélos, l'extension de la mise à disposition de vélos,...
- **Améliorer la gestion du transport de marchandises :** Une réglementation sur la gestion des livraisons de marchandises sera édictée pour permettre de desservir aisément le centre-ville et les quartiers commerciaux avec des véhicules adaptés tout en réduisant l'impact de ce type de circulation.
- **Concrétiser les parkings-relais (P+R) et réaliser deux parkings souterrains dans le centre-ville :** Avec l'arrivée du tram, des parkings-relais seront réalisés en bouts de ligne afin de permettre aux usagers de laisser leur véhicule dans un endroit sécurisé et de rejoindre, en quelques minutes, le centre-ville en prenant le tram. Des P+R seront également réalisés le long des axes principaux d'arrivée à Liège. Complémentairement, la Ville favorisera la création de deux nouveaux parkings souterrains dans le centre-ville afin de libérer et réaménager l'espace public en surface tout en permettant aux habitants, à leurs visiteurs et à ceux qui doivent impérativement utiliser leur véhicule de pouvoir trouver des emplacements disponibles.
- **Mettre en place une signalétique dynamique des parkings :** Dès l'entrée au centre-ville, ce système orientera les automobilistes directement vers les parkings non saturés et, de ce fait, évitera qu'ils empruntent des itinéraires inutiles, responsables d'une partie des embouteillages. Ces informations seront déclinées sur différents supports (panneaux digitaux aux entrées de la ville et aux endroits stratégiques, applications pour smartphones, site web,...).
- **Augmenter le nombre de places de stationnement réservées aux riverains :** La Ville, c'est avant tout un lieu de vie et il convient de garantir aux habitants une accessibilité aisée à leur habitation. Là où les besoins sont manifestes, un nombre suffisant d'emplacements sera réservé aux riverains.
- **Promouvoir l'utilisation du train à l'échelle de la Métropole :** Le réseau ferroviaire liégeois, moyennant quelques aménagements, représente un potentiel intéressant pour le transport urbain à l'échelle de la Métropole. Il sera demandé à la SNCB d'aménager en priorité les lignes 125A (Seraing rive droite), 34 (Herstal, Haut-Sarts) et 40 (Liège rive droite) en complément de la ligne de tram.
- **Anticiper les nouveautés en matière de mobilité :** La Ville étudiera la pertinence d'intégrer, sur son territoire, de nouvelles formes de transport en commun (téléphérique, ascenseur urbain, utilisation de la Meuse,...) et de nouveaux concepts de déplacement (extension du partage de voiture, covoiturage, location de vélos, véhicules électriques,...).



UNE VILLE ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET COMMERCIALE



ETAT DES LIEUX

Le nombre de travailleurs sur le territoire est stable, soit 107.000 salariés et indépendants. 5.000 points de ventes sont recensés pour une surface commerciale d'environ 600.000 m², confortant Liège comme premier pôle commercial de Wallonie.

Le nombre d'entreprises progresse au-delà de 10.000. Le niveau de l'immobilier se maintient à la hausse malgré la stagnation perçue dans d'autres grandes villes. Les nuitées hôtelières sont également en croissance, au-delà de 380.000 par an, ainsi que la capacité hôtelière (plus de 1.500 lits).

Les visiteurs d'un jour sont chaque année plus nombreux, attirés par les événements foisonnants et par nos locomotives culturelles et patrimoniales. Ils sont estimés à 5 millions/an.

A l'exception des paramètres relatifs au taux d'emploi et au taux de chômage qui restent préoccupants au niveau du territoire communal, la plupart des autres indicateurs de santé économique sont bons malgré la crise.

La Ville s'est dotée de deux outils essentiels à son développement :

- un schéma de développement économique, qui a dégagé un plan d'implantation cohérent des activités économiques et défini les secteurs porteurs à favoriser. Les zones identifiées ont fait l'objet d'un important travail administratif et urbanistique permettant leur mise en œuvre.
- un schéma de développement commercial, qui a posé un diagnostic et engendré l'Observatoire du Commerce qui gère toutes les bases de données commerciales et de services et les met à disposition des candidats commerçants dans une mission renforcée en terme d'accueil, de conseil et de promotion du commerce liégeois.

En ce qui concerne le tourisme, un diagnostic a été réalisé: il faut se diriger vers le tourisme d'affaires et le tourisme de congrès (MICE : Meeting-Incentive-Convention-Exhibition).

Au-delà de cette politique promotionnelle ciblée, la Ville a poursuivi sa politique de réaménagement urbain et de valorisation du patrimoine, sa politique de valorisation des outils culturels et ses nombreuses actions de promotion contribuant à la croissance du tourisme urbain.



OBJECTIFS

D'ici à 2022, la Ville poursuivra systématiquement plusieurs objectifs clairs et mesurables pour développer l'économie, le commerce et le tourisme au profit de l'emploi :

ECONOMIE

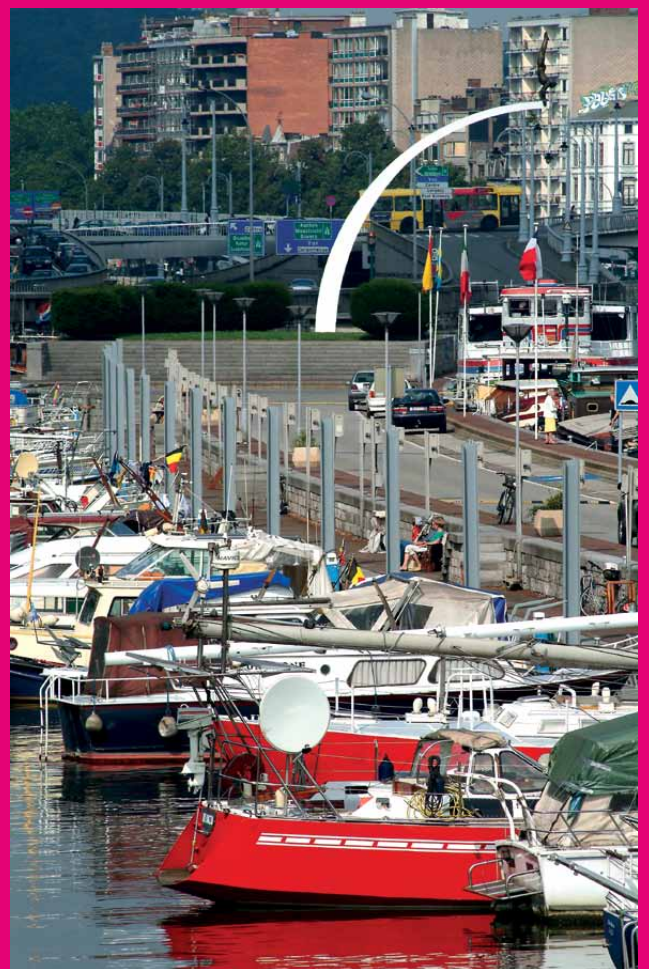
- Augmenter le nombre d'entreprises
- Augmenter et diversifier l'offre d'emplois

TOURISME

- Augmenter le nombre de touristes passant une nuitée à Liège
- Augmenter le nombre de touristes visitant une de nos attractions
- Augmenter le nombre de touristes participant à une manifestation (événement, salon, congrès,...)
- Augmenter le nombre de touristes d'un jour
- Augmenter la capacité d'hébergement touristique

COMMERCE

- Augmenter la fréquentation commerciale du centre-ville
- Diminuer le nombre de cellules commerciales vides et étoffer l'offre commerciale du centre-ville



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Développer les parcs d'activités urbains pour créer de l'emploi** : En se basant sur son schéma de développement économique, la Ville, en collaboration avec différents opérateurs tels que la SPI et l'Université, développera plusieurs parcs d'activités situés sur le territoire communal. Ces sites (notamment ceux du Val-Benoit, de Glain, de Bressoux, du Sart-Tilman, de Rocourt et de LBP à Chênée) permettront la création de plus de 4.000 postes de travail à l'horizon 2022. La possibilité de créer un parc d'activité sur les terrains entourant la gare d'Angleur sera analysée.
- ➔ **Promouvoir l'implantation d'activités de services et de bureaux** : La Ville étudiera les besoins précis en termes de développement de bureaux et assurera la promotion des nouveaux bureaux qu'il est projeté de construire dans le cadre des nombreux projets immobiliers en cours à Liège.
- ➔ **Redéployer la Foire internationale de Liège (FIL) et le pôle du Palais des Congrès** : Par son accessibilité, sa proximité des grandes capitales européennes, et par la qualité de son offre hôtelière, Liège dispose d'atouts incontestables pour se développer sur le marché de l'organisation de congrès et événements ainsi que sur celui du tourisme d'affaire. Deux outils importants seront rénovés : la FIL et le Palais des Congrès. Ces implantations modernisées permettront de développer le tourisme d'affaire.
- ➔ **Créer un deuxième Port des Yachts et développer l'Héliport** : Au sein de l'Eco-quartier qui sera construit à Coronmeuse, la darse sera aménagée en port de plaisance. Avec une capacité de 80 bateaux, ce projet permettra de doubler notre capacité d'accueil en termes de tourisme de plaisance. De même, l'héliport situé en bordure de fleuve (unique héliport urbain de Wallonie), sera remis en service et exploité, dans le respect des normes de sécurité.
- ➔ **Favoriser la création de chambres d'hôtes** : La Ville mettra tout en œuvre pour, à côté du développement des hôtels, promouvoir et faciliter la création de chambres d'hôtes afin d'offrir aux touristes différents types d'hébergement en phase avec leurs attentes.
- ➔ **Implanter un camping à Liège et une zone pour mobil-homes** : Afin de diversifier et de compléter l'offre d'hébergement touristique à Liège, la Ville créera un camping urbain au Thier-à-Liège ainsi qu'une aire permettant d'accueillir des mobil-homes avec toutes les commodités nécessaires.
- ➔ **Poursuivre l'extension des piétonniers dans le centre-ville et dans les quartiers** : Développer les piétonniers permet d'améliorer la convivialité et aussi, de dynamiser le commerce. Un plan de développement des piétonniers sera réalisé en concertation avec tous les acteurs concernés.
- ➔ **Améliorer la convivialité des espaces publics par la mise à disposition de matériel de loisirs (chaises, bancs, jeux, ...)** : La Ville veillera à rendre les espaces publics attrayants et conviviaux. Du mobilier urbain ainsi que du matériel de loisir seront mis à disposition en libre-service dans différents endroits afin que les citoyens et les visiteurs puissent profiter de l'espace public agréablement.
- ➔ **Réaliser des nocturnes commerciales** : La Ville étudiera la possibilité d'organiser, à intervalles réguliers, l'ouverture coordonnée des commerces en soirée et ainsi développer l'attractivité des commerces auprès des Liégeois-es et des habitant-e-s des villes voisines.
- ➔ **Regrouper les types d'activités commerciales similaires pour créer des rues thématiques** : A côté des grandes chaînes commerciales présentes à Liège, la Ville veut soutenir les commerçants locaux indépendants qui proposent des produits spécialisés. Elle développera une stratégie via le Bureau du Commerce, pour favoriser leur implantation dans des périmètres restreints, afin de les renforcer ou de leur donner une nouvelle identité.
- ➔ **Lutter contre les cellules commerciales inoccupées** : Le nombre de cellules commerciales inoccupées est parfois important dans certains endroits. La redynamisation de ces rues passera par la mise en place de différentes actions dont l'occupation temporaire des locaux, l'habillage de vitrines et la reconversion éventuelle vers d'autres fonctions. Par ailleurs, dans le cadre de la requalification plus profonde de certains axes, des cellules commerciales seront louées par la Ville à des prix modérés à de jeunes créateurs et commerçants souhaitant développer leur activité.



UNE VILLE JEUNE ET SPORTIVE

ETAT DES LIEUX

En plus des actions menées dans le milieu scolaire, la Ville et le milieu associatif développent au quotidien de multiples initiatives destinées aux 41.000 jeunes Liégeois de moins de 20 ans et ce, dans tous les domaines.

La Ville souhaite permettre aux jeunes Liégeois de devenir des citoyens responsables et épanouis. De nombreuses actions sont menées à cette fin: l'éducation citoyenne, par le biais de l'organisation des Conseils communaux des enfants et jeunes Liégeois, le rééquipement des Maisons et centres de jeunes et l'optimisation de la mixité en leur sein, l'organisation de manifestations culturelles et artistiques (Festival des découvertes, Oasis des contes, ...) ou encore un renforcement de l'accueil extrascolaire.

L'épanouissement des jeunes passe aussi par la prise en compte de leurs inquiétudes et par la mise en place de mécanismes destinés à leur donner toutes les clés pour réussir leur vie future. Ainsi, le Centre J accueille chaque année plus de 30.000 jeunes afin de les informer sur de nombreux sujets qui les touchent au quotidien tels que l'emploi, les études et le logement. De plus, l'antenne jeunes mise en place par le CPAS offre un soutien et un accompagnement spécifique aux moins de 24 ans.

Pour les jeunes, le développement de la pratique du sport, accessible à toutes et tous, constitue une des priorités. La Ville a pris de nombreuses initiatives pour inciter les Liégeois-es à s'adonner à la pratique sportive : journées sport-découverte, tournois de « street basket » et de « street soccer » dans les quartiers, joggings, dispositif des chèques-sports, nombreux stages accessibles à toutes et à tous,...

Par ailleurs, le sport n'est pas que l'affaire des jeunes. Il concerne tous les âges. Dans ce cadre, la Ville veille à mettre à disposition des infrastructures diverses et variées (dont une toute nouvelle patinoire olympique), organise ou aide à l'organisation de nombreuses manifestations (plusieurs joggings,...) et met à l'honneur des talents sportifs liégeois.

Que cela soit en matière de jeunesse ou de sport, la Ville entend permettre l'épanouissement de chacune et chacun, le respect mutuel et l'ouverture d'esprit à travers l'ensemble des actions qu'elle mène ou qu'elle accompagne.

OBJECTIFS

Avec le monde associatif, la Ville entend concentrer ses politiques en matière de jeunesse et de sport dans trois directions prioritaires :

- Promouvoir la citoyenneté responsable
- Accroître la participation des jeunes de toutes conditions à la vie sociale
- Renforcer le respect mutuel et redonner le goût de l'effort



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Promouvoir le sport au sein des quartiers :** La pratique et la découverte du sport par les jeunes sera encouragée par l'organisation, dans les quartiers, en accès libre et gratuit, d'activités sportives diverses et de tournois inter-quartiers. Le sport de rue sera encouragé et des infrastructures légères et polyvalentes de proximité seront mises à disposition.
- ➔ **Accueillir des manifestations sportives de haut niveau :** La Ville s'est dotée, ou disposera bientôt, d'infrastructures sportives (patinoire olympique,...) dont les caractéristiques permettent d'envisager l'accueil d'événements sportifs d'envergure. Des contacts seront pris au sein des diverses fédérations afin d'envisager la tenue à Liège de manifestations sportives de haut niveau pour susciter l'envie de pratiquer un sport.
- ➔ **Améliorer et mieux utiliser les infrastructures sportives :** Afin de garantir aux clubs et aux sportifs d'exercer leur discipline sportive dans les meilleures conditions, la Ville veillera à mettre en ordre de marche les infrastructures existantes. Les responsables de salles de sport, y compris scolaires, seront mobilisés pour offrir plus de possibilités horaires en faveur de la pratique sportive.
- ➔ **Organiser le marathon de la Métropole liégeoise :** Au-delà de ses incontestables bienfaits pour la santé, la course à pied est un sport accessible à toutes et tous et fédérateur. C'est également une manière originale de découvrir la ville et ses environs. Pour cela, la Ville organisera un marathon dont le circuit parcourra, de manière sécurisée, plusieurs communes de la Métropole liégeoise.
- ➔ **Récompenser les clubs sportifs pour leur fair-play et leur encadrement :** La Ville encouragera, via un prix annuel, les clubs qui s'investissent dans la lutte contre la violence dans le sport, pour la promotion de la mixité, et dans la formation des entraîneurs.
- ➔ **Garantir l'accès au sport pour toutes et tous :** La Ville veillera à ce que le plus grand nombre de jeunes puisse accéder à la pratique du sport et puisse bénéficier d'une formation sportive encadrée via notamment le développement des stages et des actions d'intégration sociale par le sport.
- ➔ **Soutenir la création d'une salle spécifique pour les étudiants de l'enseignement supérieur :** L'année scolaire est ponctuée de nombreuses activités festives lors desquelles les étudiants liégeois de l'enseignement supérieur se réunissent. Afin de garantir la continuité de ces activités, dans le respect des normes de sécurité, la Ville travaillera avec les représentants des étudiants à la création d'une salle spécifique et permanente pour ceux-ci.
- ➔ **Renforcer l'antenne jeune du CPAS :** Par le biais du Centre public d'action sociale et de son service entièrement dédié au suivi des personnes âgées de 18 à 25 ans, la Ville veillera à améliorer la prise en charge sociale, professionnelle et psychologique des jeunes, et fera en sorte d'accroître leurs possibilités de trouver un emploi.
- ➔ **Apporter un soutien aux mouvements et organisations de jeunesse et les considérer comme partenaires :** La Ville développera un partenariat actif avec les associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse.
- ➔ **Favoriser l'accès des jeunes aux musées communaux :** Afin que les jeunes de moins de 18 ans puissent profiter de leur temps libre, seuls ou entre amis, pour découvrir le riche patrimoine culturel disponible à Liège, les musées communaux développeront une programmation particulière au profit de cette tranche d'âge.
- ➔ **Soutenir les Maisons de jeunes :** Les Maisons de jeunes sont des lieux où les jeunes peuvent s'exercer à la citoyenneté tout en pratiquant des activités et sports qu'ils n'auraient peut-être pas l'occasion d'exercer dans leur milieu familial ou scolaire. La Ville reconnaîtra et valorisera l'effort fait par chacune d'elles. Elle soutiendra celles qui sont situées sur son territoire et agréera, comme Maisons de jeunes communales, les Maisons de jeunes volontaires qui en feraient la demande.

Le Projet de Ville évoque 12 thèmes.

Pour chaque thème, un « plan d'actions » énumère des propositions.

Quelles sont les actions prioritaires pour vous ?

Transmettez-nous votre avis avant le 8 avril 2013.



Thème 1 : Une Ville sûre

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 11) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Eviter les concentrations de nuisances dans certains quartiers | <input type="checkbox"/> Coordonner les dispositifs de prévention sur le terrain |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les immeubles insalubres et les « marchands de sommeil » | <input type="checkbox"/> Poursuivre l'installation de caméras de surveillance |
| <input type="checkbox"/> Renforcer la sécurité routière | <input type="checkbox"/> Intensifier la lutte contre les nuisances liées à la drogue |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les incivilités dans les quartiers | <input type="checkbox"/> Organiser des marches exploratoires |
| <input type="checkbox"/> Renforcer les contacts avec la Police de proximité | |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 2 : Une Ville propre, verte, belle et respectueuse de l'environnement

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 13) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Intensifier la lutte contre les incivilités urbaines | <input type="checkbox"/> Sécuriser davantage les parcs publics |
| <input type="checkbox"/> Multiplier les outils et services pour toujours mieux gérer les déchets | <input type="checkbox"/> Réduire tous les types de pollution |
| <input type="checkbox"/> Accroître le nombre d'Eco-quartiers | <input type="checkbox"/> Inscrire l'Administration communale dans une démarche globale de gestion environnementale |
| <input type="checkbox"/> Aider les habitants à réduire leurs émissions de CO ² | <input type="checkbox"/> Poursuivre la concrétisation du Plan lumière |
| <input type="checkbox"/> Développer les espaces verts et les parcs | <input type="checkbox"/> Assurer la promotion des groupements d'achats de matériel économes en énergie |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 3 : Une Ville où l'on se déplace efficacement

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 15) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Réussir le retour du tram et redéfinir le réseau des bus | <input type="checkbox"/> Mettre en place une signalétique dynamique des parkings |
| <input type="checkbox"/> Instaurer une « zone 30 » dans le centre-ville et repenser la mobilité dans plusieurs quartiers | <input type="checkbox"/> Augmenter le nombre de places de stationnement réservées aux riverains |
| <input type="checkbox"/> Mettre en œuvre le plan global en faveur du vélo | <input type="checkbox"/> Promouvoir l'utilisation du train à l'échelle de la Métropole |
| <input type="checkbox"/> Améliorer la gestion du transport de marchandises | <input type="checkbox"/> Anticiper les nouveautés en matière de mobilité |
| <input type="checkbox"/> Concrétiser les parkings-relais (P+R) et réaliser deux parkings souterrains dans le centre-ville | |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 4 : Une Ville économique, touristique et commerciale

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 18) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Développer les parcs d'activités urbains pour créer de l'emploi | <input type="checkbox"/> Poursuivre l'extension des piétonniers dans le centre-ville et dans les quartiers |
| <input type="checkbox"/> Promouvoir l'implantation d'activités de services et de bureaux | <input type="checkbox"/> Améliorer la convivialité des espaces publics par la mise à disposition de matériel de loisirs (chaises, bancs, jeux, ...) |
| <input type="checkbox"/> Redéployer la Foire internationale de Liège (FIL) et le pôle du Palais des Congrès | <input type="checkbox"/> Réaliser des nocturnes commerciales |
| <input type="checkbox"/> Créer un deuxième Port des Yachts et développer l'Héliport | <input type="checkbox"/> Regrouper les types d'activités commerciales similaires pour créer des rues thématiques |
| <input type="checkbox"/> Favoriser la création de chambres d'hôtes | <input type="checkbox"/> Lutter contre les cellules commerciales inoccupées |
| <input type="checkbox"/> Planter un camping à Liège et une zone pour mobil-homes | |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Collez ici.

Thème 5 : Une Ville jeune et sportive

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 21) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Promouvoir le sport au sein des quartiers | <input type="checkbox"/> Soutenir la création d'une salle spécifique pour les étudiants de l'enseignement supérieur |
| <input type="checkbox"/> Accueillir des manifestations sportives de haut niveau | <input type="checkbox"/> Renforcer l'antenne jeune du CPAS |
| <input type="checkbox"/> Créer, améliorer et mieux utiliser les infrastructures sportives | <input type="checkbox"/> Apporter un soutien aux mouvements et organisations de jeunesse et les considérer comme partenaires |
| <input type="checkbox"/> Organiser le marathon de la Métropole liégeoise | <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès des jeunes aux musées communaux |
| <input type="checkbox"/> Récompenser les clubs sportifs pour leur fair-play et leur encadrement | <input type="checkbox"/> Soutenir les Maisons de Jeunes |
| <input type="checkbox"/> Garantir l'accès au sport pour toutes et tous | |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 6 : Une Ville culturelle

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 27) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ancrer la culture dans les quartiers | <input type="checkbox"/> Promouvoir les arts de la rue |
| <input type="checkbox"/> Renforcer la position des musées dans la vie culturelle | <input type="checkbox"/> Définir des clauses de soutien aux artistes locaux pour les institutions culturelles |
| <input type="checkbox"/> Positionner Liège comme une ville de culture sur la scène internationale | <input type="checkbox"/> Favoriser la mutualisation des ressources logistiques |
| <input type="checkbox"/> Encourager le goût de la lecture | <input type="checkbox"/> Poursuivre la mise en réseau des acteurs culturels liégeois |
| <input type="checkbox"/> Reconnaître et soutenir toutes les formes de cultures émergentes et populaires | <input type="checkbox"/> Promouvoir l'interculturalité et le mieux vivre ensemble |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 7 : Une Ville où l'on trouve des logements décents et accessibles pour tous

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 30) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Réguler l'offre de kots d'étudiants | <input type="checkbox"/> Favoriser la création de logements solidaires |
| <input type="checkbox"/> Favoriser l'émergence de résidences-services sociales | <input type="checkbox"/> Valoriser les réserves foncières par la création de logements publics et privés |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insalubrité des logements | <input type="checkbox"/> Mobiliser tous les outils pour augmenter le nombre de logements économiquement accessibles |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre l'inoccupation des logements | <input type="checkbox"/> Développer des espaces verts à proximité des logements |
| <input type="checkbox"/> Augmenter le nombre de logements aux loyers conventionnés sur le marché locatif | |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 8 : Une Ville participative, communicante et connectée

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 32) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Assurer la présence de la Ville de Liège sur les réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> Assurer la retransmission en direct des séances du Conseil communal via le site internet de la Ville |
| <input type="checkbox"/> Développer de nouveaux outils de communication | <input type="checkbox"/> Augmenter le nombre de démarches administratives pouvant être réalisées via le site internet de la Ville |
| <input type="checkbox"/> Tendre vers le WIFI gratuit et accessible à toutes et tous sur le territoire communal | <input type="checkbox"/> Développer l'image de marque de Liège |
| <input type="checkbox"/> Redéfinir des projets par quartier avec la participation des citoyens | <input type="checkbox"/> Offrir un accueil personnalisé aux nouveaux habitants à Liège |
| <input type="checkbox"/> Assurer la présence de Liège dans les médias nationaux et étrangers | |

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 9 : Une Ville où s'expriment les solidarités

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 34) :

- Augmenter le nombre de places disponibles dans les crèches
- Prendre systématiquement en compte les besoins des personnes en situation de handicap
- Créer des logements d'urgence adaptés aux familles
- Encourager la formation des demandeurs d'emploi
- Développer et soutenir les initiatives à finalité sociale
- Valoriser les invendus des grandes surfaces
- Encourager la promotion de la santé
- Sensibiliser au don d'organes
- Renforcer la prévention en matière de toxicomanie et diversifier les types de soins
- Travailler avec le milieu associatif œuvrant dans le domaine social

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 10 : Une Ville proche des seniors et des personnes âgées

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 36) :

- Encourager le maintien à domicile des personnes âgées
- Poursuivre la lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- Favoriser les contacts entre les aînés et l'Administration
- Diversifier le programme d'activités proposé aux aînés et encourager la maîtrise des nouveaux outils de communication
- Renforcer les collaborations avec les maisons de repos
- Permettre aux personnes âgées d'accéder à la pratique du sport
- Garantir l'accessibilité des logements et des bâtiments

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 11 : Une Ville internationale

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 38) :

- Assurer une promotion globale de Liège à l'étranger
- Organiser des événements de renommée internationale
- Développer les relations de jumelage et partenariat sur tous les continents
- Réaliser des projets de coopération internationale avec des villes partenaires du Sud
- Développer les relations transfrontalières
- Intensifier les échanges et la mobilité des jeunes
- Intégrer Liège dans des réseaux internationaux
- Travailler avec les consulats présents à Liège au bénéfice de la population
- Promouvoir le commerce équitable

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Thème 12 : Une Ville universitaire et d'enseignement

Pour moi, les actions prioritaires sont (cochez 3 actions au maximum par thème ! - Voir p. 40) :

- Développer l'école maternelle dans tous les quartiers
- Développer la « pédagogie active »
- Accroître la maîtrise des langues
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté
- Amplifier la lutte contre l'échec scolaire
- Renforcer les cours de Mathématiques et de Sciences, promouvoir les métiers techniques et scientifiques
- Promouvoir l'Ecole Normale pour lutter contre la pénurie d'enseignants
- Accroître les collaborations avec l'ULg et promouvoir Liège auprès des étudiants étrangers
- Rénover les bâtiments scolaires pour assurer aux élèves des conditions optimales de travail
- Renforcer l'offre de l'accueil extrascolaire

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Une ville, une métropole, des grands projets

La Ville s'est engagée dans la réalisation de 12 projets d'envergure (voir pp. **44-47**). Qu'en pensez-vous ? Avez-vous d'autres suggestions ? Si oui, vous pouvez vous exprimer ci-dessous :

Pliez ici.

Collez ici.

INUTILE D'AFFRANCHIR 



VILLE DE LIÈGE
PROJET DE VILLE 2012-2022

DA 853-156-7

Hôtel de Ville
4000 Liège

Pliez ici.

Les données à caractère personnel que vous nous fournissez ici seront exclusivement utilisées dans le cadre de ce «Projet de Ville». Elles nous sont nécessaires afin d'éviter les doublons et de minimiser les erreurs dans le traitement et l'analyse des réponses que ne manque pas de susciter ce type de démarche.

Expéditeur
NOM :
PRÉNOM :
HOMME – FEMME (BIFFER LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :



UNE VILLE CULTURELLE

ETAT DES LIEUX

Liège est une ville comptant sur son territoire beaucoup d'atouts culturels ;

- des institutions majeures comme l'Opéra, le Théâtre de la Place, l'Orchestre Philharmonique ou les Grignoux ;
- des opérateurs reconnus dans de nombreux domaines tels la musique (Maison du Jazz, les Ardentes,...), le théâtre (Le Moderne, l'Arlequin,...), la sculpture, la création contemporaine, l'éducation permanente,...;
- un patrimoine classé remarquable (le Palais des Princes Evêques, la Basilique St Martin, le Grand Curtius,...);
- des festivals et des rencontres d'envergure récurrents (festival de jazz, biennale de design, de gravure, de photos, de poésie, festival électro-rock, festival émulation, connexions urbaines,...);
- des musées de qualité;
- des lieux de culture tels le Théâtre Royal de Wallonie, le Conservatoire, le Forum, les salles de théâtre et de cinéma,...;
- une bibliothèque provinciale, 14 bibliothèques communales de quartier, 2 médiathèques, 3 espaces publics numériques, 5 centres culturels, 3 centres communautaires (infrastructures culturelles à Rocourt, Droihe et Glain);
- de nombreuses autres initiatives de différentes tailles issues de milieux associatifs (danse, musique, galeries, ateliers, clubs)... sans compter des artistes aux multiples talents.

De plus, les grandes écoles comme l'Académie des Beaux-Arts, le Conservatoire, l'Université, sont également des partenaires privilégiés pour le développement du secteur culturel via une formation de qualité.

Depuis 2007, la Ville, en partenariat avec les autres niveaux de pouvoir, y compris européen, a développé – a contribué à développer - des projets importants de rénovation et/ou de création d'infrastructures culturelles susceptibles d'accroître le nombre et les types de public : le Grand Curtius, le cinéma «Sauvinière», le Théâtre de la Place à l'Emulation, la rénovation du Théâtre Royal...





Parallèlement, les collections de la Ville ont été mises en valeur à travers une politique d'expositions ponctuelles. Citons, pour les artistes à vocation internationale, Monet, Chagal, Picasso, Delvaux, ... et pour les artistes liégeois : Andrien, Leloup, Cromlinghe, Donnet, Simenon, Lombard, Del Cour, Salazar,... De plus, un espace « jeunes artistes » permet, chaque mois, à un artiste liégeois oeuvrant dans le domaine des arts plastiques d'exposer ses œuvres au grand public au sein du BAL (Musée des Beaux-Arts de Liège).

Plusieurs rendez-vous majeurs rassemblant les acteurs culturels liégeois ont eu lieu en juin 2009, avril 2011, juin 2012 et ont conclu à la nécessité de plusieurs actions :

- Réaliser un cadastre des acteurs culturels ;
- Construire un agenda commun des activités ;
- Mettre en réseau les musées se trouvant à Liège et dans la communauté urbaine dans un second temps ;
- Réintroduire la culture dans les quartiers ;
- Amplifier la politique événementielle ;
- Réaliser des circuits à thème dans la Ville ;
- Mettre en place des plateformes culturelles ;
- Offrir des moyens à la culture dite « émergente ».

Ces conclusions constituent à présent des références pour la politique culturelle à Liège.

OBJECTIFS

D'ici à 2022, les objectifs suivants seront poursuivis :

- Positionner Liège comme métropole culturelle (dans l'Euregio et un rayon de 400 kms autour de la Ville) ;
- Maintenir et développer l'offre culturelle liégeoise, en misant sur la qualité
- Garantir la diversité culturelle, en soutenant les différentes formes d'expression artistique et multiculturelle
- Garantir l'accès à la culture, pour accroître la participation des Liégeois-es à la découverte culturelle
- Stimuler le développement des initiatives culturelles dans les quartiers et favoriser les pratiques participatives



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Ancrer la culture dans les quartiers :** Dans le but de créer du lien social de proximité, la Ville poursuivra l'équipement culturel des quartiers et étendra la coopération entre les acteurs culturels qu'elle a déjà initiée à l'échelle de plusieurs quartiers.
- ➔ **Renforcer la position des musées dans la vie culturelle :** La Ville renforcera le rôle central des musées en les ouvrant à tous les types de publics et à tous les acteurs culturels. Par ailleurs, elle renforcera leur attrait par l'utilisation de nouveaux outils tels que des bornes interactives, des applications spécifiques, des visites guidées virtuelles,...
- ➔ **Positionner Liège comme une ville de culture sur la scène internationale :** La culture est assurément un des moyens dont Liège dispose pour s'affirmer sur la scène internationale. La Ville poursuivra la dynamique de coopération culturelle tant au niveau des villes jumelées qu'au travers du projet «Vitrines des capitales européennes de la culture».
- ➔ **Encourager le goût de la lecture :** La Ville poursuivra ses efforts en vue de développer les capacités de lecture et le goût de lire de toutes et tous, et à tous les âges. Dans cette optique, elle veillera à la qualité des prestations de ses bibliothèques communales. L'accès et l'accompagnement à l'Internet y seront généralisés, de même que des formations à l'emploi de la langue française. Elle développera et soutiendra les activités de sensibilisation à la maîtrise de l'écriture et de l'orthographe.
- ➔ **Reconnaître et soutenir toutes les formes de cultures émergentes et populaires :** Au-delà des formes d'expression plus connues, il en existe d'autres qui méritent d'être découvertes par le grand public. La Ville offrira un soutien à ces moyens d'expression nouveaux sur base d'un appel à projet et veillera à valoriser les apports culturels des multiples populations établies à Liège.
- ➔ **Promouvoir les arts de la rue :** Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, la Ville développera une promotion particulière des arts de la rue, c'est-à-dire des créations et spectacles se déroulant sur la voie publique. Un festival des arts de la rue sera organisé et cette expression culturelle sera favorisée dans les quartiers.
- ➔ **Définir des clauses de soutien aux artistes locaux pour les institutions culturelles :** Des institutions culturelles (Opéra, Orchestre Philharmonique, Théâtre de la Place,...) et des lieux culturels de renom (Forum, centres culturels,...), sont présents en nombre à Liège. La Ville déterminera avec ces interlocuteurs les moyens de faire accéder les jeunes talents liégeois à ces institutions et ces lieux de spectacle pour qu'ils bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage et d'expression.
- ➔ **Favoriser la mutualisation des ressources logistiques :** Pour favoriser la création artistique et la production culturelle dans des conditions optimales, la Ville recensera l'ensemble du matériel et des technologies disponibles afin de pouvoir les mettre à disposition du plus grand nombre d'acteurs.
- ➔ **Poursuivre la mise en réseau des acteurs culturels liégeois :** Depuis plusieurs années, la Ville a pris l'initiative de mettre en contact les acteurs culturels afin que ceux-ci se connaissent, partagent leur vécu et puissent collaborer au bénéfice de tous. La Ville poursuivra cette démarche essentielle à la créativité liégeoise, notamment en créant un comptoir des ressources créatives.
- ➔ **Promouvoir l'interculturalité et le mieux vivre ensemble :** La Ville fera systématiquement la promotion du mieux vivre ensemble et du respect mutuel, partant du principe que les origines diverses de la population liégeoise constituent une formidable opportunité de s'enrichir mutuellement.



UNE VILLE OÙ L'ON TROUVE DES LOGEMENTS DÉCENTS ET ACCESSIBLES POUR TOUS

ETAT DES LIEUX

Accéder à un logement adéquat et décent est une condition fondamentale d'insertion sociale et d'épanouissement personnel.

La Ville et les opérateurs publics et privés du logement mettent donc en œuvre des programmes d'actions pour adapter le parc résidentiel liégeois et permettre que l'offre de logements soit adaptée aux nouvelles réalités.

Occupés à parts égales par des propriétaires et par des locataires, Liège compte 100.000 logements, dont 40% d'appartements. La part de logements publics se situe aux alentours de 7,7% de la totalité du parc de logements.

Parmi les nombreuses actions ayant été mises en œuvre ces dernières années sur le territoire communal, on compte la rénovation et le renouvellement du parc de logements sociaux existant par la Maison Liégeoise et le Logis social, le renforcement du contrôle en matière de sécurité et de salubrité des logements, la rénovation de plusieurs dizaines de logements aux étages des commerces, des opérations de rénovation urbaine et de revitalisation de l'espace public, la promotion des primes existantes, la création de la Maison de l'Habitat regroupant différents services d'aide au citoyen en matière de logement, la mise sur pied de l'ASBL « Liège-Energie » permettant d'octroyer des prêts à « taux zéro » pour des travaux économiseurs d'énergie,...

Dans les années à venir, la Ville doit poursuivre sa croissance en termes de logements pour faire face à l'accroissement attendu de sa population.

OBJECTIFS

Afin de garantir un accès à un logement décent et approprié à toutes et tous, des objectifs précis sont fixés d'ici à 2022 :

- Augmenter le nombre total de logements et diversifier les types de logements
- Augmenter la part du logement public dans le parc global de logements
- Réduire le nombre de logements inoccupés ou insalubres



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Réguler l'offre de kots d'étudiants** : Liège compte environ sept mille étudiants « kotteurs » sur son territoire. La Ville évaluera l'offre en logements pour étudiants et définira le potentiel de nouveaux kots en résidence sur le territoire communal. La taille de ces infrastructures sera adaptée en fonction de la typologie du quartier d'implantation afin d'assurer une bonne cohabitation entre étudiants et habitants. Une labellisation des kots sera étudiée.
- ➔ **Favoriser l'émergence de résidences-services sociales** : Les résidences-services sont des logements équipés et sécurisés pour les personnes en légère perte d'autonomie. La Ville veillera à permettre à des personnes disposant de faibles revenus d'avoir accès à ce type de logements en favorisant ou créant des résidences-services sociales.
- ➔ **Lutter contre l'insalubrité des logements** : L'exploitation de logements de mauvaise qualité par des propriétaires peu scrupuleux est une réalité qui existe en certains endroits. Les personnes précarisées sont les premières victimes de ces pratiques. C'est la raison pour laquelle la Ville, en partenariat avec les services de Justice, de la Police, du CPAS et de la Prévention Incendie, poursuivra sa lutte contre les problèmes d'insalubrité des logements et de traite des êtres humains.
- ➔ **Lutter contre l'inoccupation des logements** : Un certain nombre d'immeubles situés sur le territoire communal sont inoccupés, entièrement ou en partie. C'est également le cas d'étages de bâtiments dont le rez-de-chaussée est affecté à un commerce. La Ville incitera et aidera les propriétaires de ces immeubles à réhabiliter leur bien afin d'augmenter l'offre de logements disponibles à Liège.
- ➔ **Augmenter le nombre de logements au loyer conventionné sur le marché locatif** : L'Agence immobilière sociale et les associations de promotion du logement ont pour mission de convaincre les propriétaires privés, grâce aux garanties qu'elles octroient, de leur céder leur habitation en gestion afin de remettre ces logements en location à un prix « conventionné », c'est-à-dire « accessible ». La Ville soutiendra les actions de ces ASBL et incitera les propriétaires privés à recourir à ces services pour accroître le nombre de logements décents à loyer accessible.
- ➔ **Favoriser la création de logements solidaires** : Les aînés expriment une volonté marquée de rester dans leur logement le plus longtemps possible. Le logement « intergénérationnel » permet de créer la solidarité entre les générations en faisant vivre sous le même toit, mais moyennant deux espaces de vie indépendants, un senior et une personne plus jeune. L'habitat groupé permet de rompre l'isolement et de s'engager dans un projet collectif de vie. La Ville et le CPAS soutiendront des projets pilotes pour ces formes alternatives de logements.
- ➔ **Valoriser les réserves foncières par la création de logements publics et privés** : La Ville dispose, dans son patrimoine, de terrains à bâtir situés sur l'ensemble du territoire communal. La valorisation de ces espaces permettra la création de centaines de logements publics et privés dans le cadre de partenariat avec les opérateurs publics du logement et des promoteurs privés. La Ville veillera aussi à proposer des lotissements libres de constructeurs. L'objectif de ce type d'opération est de créer de la mixité sociale dans les quartiers et de produire plus rapidement des logements publics.
- ➔ **Mobiliser tous les outils pour augmenter le nombre de logements économiquement accessibles** : La Ville mobilisera toutes les structures, outils et mécanismes existants afin d'augmenter le nombre de logements publics et privés accessibles et ainsi permettre à chacun de s'établir et de vivre à Liège, quelles que soient ses ressources.
- ➔ **Développer des espaces verts à proximité des logements** : Afin de rendre la vie à Liège plus attractive, en particulier pour les familles avec enfants, la Ville investira dans la création d'espaces verts, d'aires de détente et de jeux multigénérationnelles ou d'espaces publics pour permettre, en particulier aux habitants de logements sans jardin, de disposer à proximité de chez eux d'un lieu de détente et de loisirs.

UNE VILLE PARTICIPATIVE, COMMUNICANTE ET CONNECTÉE

ETAT DES LIEUX

Une Ville participative, communicante et connectée, c'est la Ville proche de ses citoyens qui offre un service public de qualité.

Dans ce cadre, la Ville de Liège a tout d'abord veillé à augmenter la qualité du service rendu par ses agents, en améliorant le recrutement, la formation et l'encadrement de son personnel.

En poursuivant la création de Mairies de quartier (notamment à Sainte-Marguerite et à Bois-de-Breux), de commissariats, d'antennes du CPAS, la Ville continue à rapprocher l'administration des citoyens pour leur faciliter la vie.

La Ville a également transformé sa manière de communiquer avec les citoyens : création du nouveau site « liege.be » et du journal toutes-boîtes « Le journal de Liège », développement du Centre J au bénéfice des jeunes,...

Elle s'est ainsi dotée de moyens performants afin d'informer la population sur ses services et ses actions.

Par ailleurs, plusieurs initiatives participatives ont été mises sur pied à des degrés divers :

- Élaboration du Projet de Ville ;
- Élaboration de projets dans les quartiers ;
- Plan de mobilité dans certains quartiers ;
- Création de commissions consultatives
- ...

Enfin, dans la mesure où la Ville a développé une campagne de promotion internationale pendant la candidature à l'Expo 2017 sur le thème « connecter le monde, relier les gens, mieux vivre ensemble », il est cohérent qu'elle s'investisse dans les technologies de l'information et de la communication.

OBJECTIFS

D'ici à 2022, la Ville poursuivra l'amélioration du service public en se donnant cinq objectifs précis :

- Adapter le service public à l'évolution de la société sur le plan numérique
- Développer une relation de proximité avec la population dans sa diversité
- Accroître la satisfaction des habitants et des visiteurs de Liège par le biais de la communication
- Augmenter le savoir-faire de l'administration
- Permettre à chacun d'accéder à l'information



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Assurer la présence de la Ville de Liège sur les réseaux sociaux :** Pour entrer en communication avec tous les publics, la Ville assurera sa présence coordonnée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter,...).
- ➔ **Développer de nouveaux outils de communication :** Le développement des nouvelles technologies doit permettre de communiquer d'une manière rapide et efficace. La Ville poursuivra le développement de nouveaux outils de communication (newsletter, application smartphones et tablettes, site mobile, QR Code sur les documents administratifs, ...) à l'égard de tous les publics et étudiera la création de nouveaux médias (Web TV, Web Radio,...).
- ➔ **Tendre vers le WIFI gratuit et accessible à toutes et tous sur le territoire communal :** Les possibilités de communiquer se multiplient et les supports permettant d'accéder à l'information ne se limitent plus au domicile. La Ville réalisera un répertoire des endroits où le WIFI est accessible gratuitement et étudiera les modalités pour rendre le WIFI gratuit sur tout ou partie du territoire communal.
- ➔ **Redéfinir des projets par quartiers avec la participation des citoyens :** La Ville amplifiera l'implication du citoyen dans la définition des choix d'aménagements de leur quartier. Des formules de « budget participatif » seront mises en œuvre.
- ➔ **Assurer la présence de Liège dans les médias nationaux et étrangers :** Grâce à la candidature à l'Expo 2017, Liège a été très présente - et de manière positive - dans la presse nationale et internationale. La Ville, avec tous les partenaires qui le souhaiteront, poursuivra dans cette voie afin de promouvoir de manière systématique les atouts et les richesses liégeoises.
- ➔ **Assurer la retransmission en direct des séances du Conseil communal via le site internet de la Ville :** Le Conseil communal est l'endroit où s'exerce la démocratie locale. C'est là que les conseillers communaux élus par la population adoptent les principales décisions qui concernent les Liégeoises et les Liégeois. Afin d'améliorer l'accessibilité des débats, les séances du Conseil communal seront retransmises en direct sur le site internet de la Ville.
- ➔ **Augmenter le nombre de démarches administratives pouvant être réalisées via le site internet de la Ville :** La Ville poursuivra les efforts entrepris pour augmenter le nombre de formulaires qui peuvent être remplis directement sur son site internet, de manière sécurisée en étudiant notamment l'utilisation de la signature électronique. L'ensemble de ces formulaires resteront bien sûr également disponibles sur format papier.
- ➔ **Développer l'image de marque de Liège :** La Ville s'engagera, avec toutes les forces vives de la Métropole liégeoise, dans la détermination d'une politique globale d'affirmation et de valorisation de l'image de Liège. Il s'agira de créer un « label » et d'organiser des événements d'envergure, accessibles à toutes et tous, qui viendront le renforcer.
- ➔ **Offrir un accueil personnalisé aux nouveaux habitants à Liège :** La Ville renforcera l'accueil des nouveaux habitants, en accroissement constant depuis plusieurs années. Il s'agira de leur proposer toutes les possibilités que Liège offre dans tous les domaines (emploi, économie, sport, culture, loisirs, écoles, sécurité,...).



UNE VILLE OÙ S'EXPRIMENT LES SOLIDARITÉS

ETAT DES LIEUX

La solidarité est un lien social qui nous engage toutes et tous. Ce thème entend couvrir la réalité sociale de la Ville dans son ensemble. Si toutes et tous les Liégeois-es sont concerné-e-s, certains publics requièrent une attention particulière afin que chacun se sente bien à Liège et trouve sa place dans la Ville.

Les familles en situation socio-économique difficile doivent pouvoir trouver, dans ces services, tout le soutien et l'appui professionnel que la collectivité se doit d'apporter.

L'accueil des enfants constitue un besoin impératif pour les familles. L'offre de milieux d'accueil n'a cessé de croître et de se diversifier, des procédures d'inscription facilitées sont offertes aux parents et priorité est donnée aux familles liégeoises. Un service de garde d'enfants malades à domicile fournit une solution de garde idéale pour les petit-e-s Liégeois-es qui sont malades.

Quant à l'offre de services d'accueil d'urgence, elle propose une solution d'accueil immédiate pour les enfants dont les parents sont en formation ou viennent de décrocher un emploi.

La solidarité, c'est aussi le soutien aux personnes en situation de handicap. En la matière, la Ville de Liège est reconnue comme un modèle suite aux nombreux labels qui lui ont été décernés. Ceux-ci traduisent tous les efforts mis en œuvre. De nombreuses actions de sensibilisation ont permis d'augmenter le nombre de places de parking réservées ainsi que des accès adaptés aux bâtiments, tant publics que privés ; la promotion des lieux et services accessibles aux personnes handicapées disponibles sur le territoire de la Ville a en outre été soutenue, notamment par l'édition de plusieurs répertoires accessibles sur le site internet de la Ville et par l'organisation d'un concours « architecture et accessibilité » ; citons encore la promotion du salon « Autonomies » initié par la Ville, ...

Tous les habitants de la Ville doivent pouvoir bénéficier d'un logement de qualité, que cela soit dans le parc public ou privé. Les situations d'urgence ou de détresse, qui constituent, plus que jamais en période de crise, un problème social évident, nécessitent une attention particulière des pouvoirs publics. Le développement de nouvelles formes de précarité en matière de logement (sans abris, lutte contre les marchands de sommeil, expulsions,...) a engendré la mise en œuvre de moyens spécifiques.

Depuis plus de 15 ans, le Centre public d'Action sociale (CPAS) mène, parmi ses nombreuses actions, une politique active de réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide financière.

Toutes les mesures entreprises poursuivent un objectif commun : remettre au travail un plus grand nombre de Liégeois-es. Chaque mise à l'emploi est le résultat d'un travail réalisé en amont et nécessite un travail d'accompagnement. Pour ce faire, un dispositif entier a été mis en place et couvre l'ensemble des étapes du parcours d'insertion, de manière individuelle ou collective.

OBJECTIFS

D'ici à 2022, la Ville, son CPAS et les acteurs concernés poursuivront plusieurs objectifs :

- Permettre l'épanouissement de chaque Liégeois-es quelles que soient ses origines, son âge, son genre, sa situation économique ou son orientation sexuelle
- Accroître de manière spécifique le nombre de travailleurs et travailleuses parmi les personnes infra-scolarisées, les personnes souffrant d'un handicap et les femmes
- Permettre de rompre l'engrenage de la pauvreté et de l'exclusion

PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Augmenter le nombre de places disponibles dans les crèches :** L'offre en matière d'accueil de la petite enfance sera renforcée en créant de nouvelles crèches ou en réalisant des extensions aux crèches existantes. La Ville sera attentive à prévoir la création d'espaces d'accueil lors de la réhabilitation de quartiers.
- ➔ **Prendre systématiquement en compte les besoins des personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap font l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville de Liège dans de multiples domaines (délivrance de permis d'urbanisme, accessibilité aux bâtiments, emplacements réservés, inflexion de trottoirs,...). Il s'agira de systématiser cette approche dans tous les domaines de la vie communale. Par exemple, la Ville installera un dispositif de traduction automatisé du langage des signes à un guichet de l'Administration communale.
- ➔ **Créer des logements d'urgence adaptés aux familles :** La Ville mettra à disposition de nouveaux logements destinés à accueillir des familles afin de leur permettre de faire face à une difficulté sociale temporaire, liée à un événement imprévu (incendie, événement calamiteux ou de force majeure,...).
- ➔ **Encourager la formation des demandeurs d'emploi :** La Ville mettra tout en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle, notamment via l'enseignement de promotion sociale, les EFT (entreprises de formation par le travail) et les OISP (Organismes d'insertion socio-professionnelle) pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de se présenter sur le marché de l'emploi avec des compétences adaptées. Dans les marchés publics qui s'y prêtent, la Ville introduira des clauses sociales visant à choisir des sociétés qui recourent à des stagiaires liégeois. Elle développera également des places supplémentaires d'accueil dans les crèches pour aider les familles en recherche d'emploi ou en formation.
- ➔ **Développer et soutenir les initiatives à finalité sociale :** La Ville soutiendra, partout où cela est possible, les initiatives visant à développer l'activité économique tout en maintenant une finalité collective et sociale. Une sensibilisation sera organisée auprès des entreprises locales afin de les encourager à conclure des partenariats avec des entreprises d'économie sociale.
- ➔ **Valoriser les invendus des grandes surfaces :** Dans son combat contre la pauvreté, la Ville adoptera une réglementation permettant de récupérer les produits invendus des grandes surfaces afin de les mettre à disposition des plus démunis via les banques alimentaires.
- ➔ **Encourager la promotion de la santé :** La Ville développera un programme d'actions autour de la promotion de la santé de manière globale et coordonnée avec les différents acteurs concernés (écoles, crèches, maisons de repos,...).
- ➔ **Sensibiliser au don d'organes :** Geste vital, le don d'organe permet de sauver des vies. Une sensibilisation de la population liégeoise sera mise en place, notamment au travers de la mise à disposition de formulaires de consentement au don d'organes.
- ➔ **Renforcer la prévention en matière de toxicomanie et diversifier les types de soins :** Inlassablement, la Ville actionnera tous les leviers visant à lutter contre la toxicomanie. Les campagnes de sensibilisation seront renforcées de même que la prévention en matière de consommation de drogues. Le projet TADAM (délivrance médicalement assistée d'héroïne) a donné certains résultats positifs et la Ville souhaite poursuivre dans cette voie ou vers toute autre forme novatrice qui aide dans la prise en charge des personnes souffrant de toxicomanie et de leur réinsertion.
- ➔ **Travailler avec le milieu associatif œuvrant dans le domaine social :** Complémentairement au pouvoir public, les associations œuvrant dans le domaine social assurent bon nombre de missions importantes. La Ville et le CPAS veilleront à développer un véritable partenariat avec ces associations.



UNE VILLE PROCHE DES SENIORS ET DES PERSONNES ÂGÉES

ETAT DES LIEUX

Dans notre pays, le nombre de personnes âgées de 60 à 99 ans augmentera de manière exponentielle dans les années à venir. Leurs besoins évoluent et pour continuer à s'épanouir, les personnes âgées souhaitent rester insérées dans leur milieu en participant à la vie de leur quartier, de leur commune. La mixité sociale dans leur environnement et les relations intergénérationnelles sont dès lors à encourager; elles sont le gage d'une volonté de les considérer comme des citoyens à part entière.

Dès lors, la Ville de Liège a ouvert de nouvelles maisons intergénérationnelles et de nouvelles maisons de seniors dans tous les quartiers. Ces structures proposent des activités de plus en plus diversifiées et ce, avec la participation d'un nombre grandissant de Liégeois-es de tous âges. Le service communal « Animation Seniors » propose lui aussi des activités de loisirs, d'artisanat, de sport et détente. Un important programme d'excursions et de voyages est également proposé. Près de 4.500 seniors participent à ces différentes activités.

La valorisation des seniors doit aussi se traduire par une reconnaissance de leurs savoirs et de leur parole. Cette expertise peut s'exprimer au travers de la Commission communale consultative des Seniors. Celle-ci a, entre autres, pour mission de permettre aux seniors de s'exprimer, au travers d'une entité créée par le pouvoir communal, sur diverses matières relatives à la gestion de la Ville (aménagement des voiries, ...).

Cette reconnaissance s'exprime aussi au travers d'un centre de bénévolat communal. Celui-ci permet aux seniors de valoriser leurs savoirs aux bénéfices des autres.

Par ailleurs, la Ville et le CPAS ont développé de nombreux services permettant d'aider les personnes âgées à rester le plus longtemps possible à leur domicile.

OBJECTIFS

L'ensemble des actions menées veilleront, d'ici à 2022, à rencontrer les objectifs suivants:

- Permettre aux seniors de mener une vie autonome le plus longtemps possible
- Rapprocher les générations
- Assurer la participation active des seniors à la vie sociale
- Mettre en œuvre des actions de prévention à la lutte contre la maltraitance



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Encourager le maintien à domicile des personnes âgées** : Au travers de ses différentes structures et de ses partenaires, la Ville et le CPAS favoriseront toutes formes d'aides à domicile, que celles-ci soient publiques ou privées (tâches ménagères, soins à domicile, accompagnement et présence, distribution de repas,...), permettant aux personnes âgées de rester habiter chez elles de la manière la plus autonome.
- ➔ **Poursuivre la lutte contre la maltraitance des personnes âgées** : Les violences à l'égard des personnes âgées s'accroissent et surgissent sous diverses formes : physiques, psychologiques ou encore financières. La Ville veillera à apporter des aides spécifiques en activant les services compétents, à poursuivre et amplifier la formation des inspecteurs de quartier à cette problématique et, en partenariat avec le Parquet, à poursuivre fermement les auteurs de maltraitances.
- ➔ **Favoriser les contacts entre les aînés et l'administration** : Avec l'âge, se déplacer pour effectuer les tâches de la vie quotidienne devient parfois difficile. Sur demande, des visites à domicile d'agents du service public pourront être organisées. Enfin, une permanence d'assistants sociaux sera instaurée au sein des maisons intergénérationnelles.
- ➔ **Diversifier le programme d'activités proposé aux aînés et encourager la maîtrise des nouveaux outils de communication** : La Ville développera et diversifiera son programme d'animations et d'activités permettant d'acquérir des savoirs et des savoir-faire initié par et pour les aînés notamment en collaboration avec le Conseil communal consultatif des Aînés. Un programme d'actions visant à former les aînés à l'utilisation des outils de communication actuels (ordinateurs, GSM, tablettes numériques,...) sera notamment proposé. Les maisons intergénérationnelles, lieux de socialisation, seront étroitement associées à ces actions. De même, un « café social » sera organisé en certains endroits.
- ➔ **Renforcer les collaborations avec les maisons de repos** : Ce souhait de collaboration avec les maisons de repos s'inscrira sur deux axes. La Ville veillera à instaurer une collaboration entre les assistants sociaux des services sociaux de la Ville et du CPAS et des maisons de repos en vue de faciliter l'entrée des nouveaux arrivants. Des collaborations de partenariats, visant une participation active des maisons de repos aux activités dans le quartier, seront également établies.
- ➔ **Permettre aux personnes âgées d'accéder à la pratique du sport** : L'activité physique est bénéfique à toutes et tous pour autant qu'elle respecte le rythme de chacun. La Ville veillera à améliorer encore l'accessibilité des équipements sportifs et à systématiquement prendre en compte la dimension des seniors lors de la rénovation des infrastructures sportives. Une offre élargie de sports adaptés aux seniors sera développée.
- ➔ **Garantir l'accessibilité à toutes et tous** : Dans le cadre des constructions, rénovations de bâtiments et aménagements publics, la Ville veillera à garantir à tous l'accessibilité. Elle veillera aussi à ce qu'une proportion de logements accessibles physiquement aux aînés et aux personnes à mobilité réduite soit prévue.



UNE VILLE INTERNATIONALE

ETAT DES LIEUX

Liège doit être une commune au service de ses habitants mais aussi une métropole qui rayonne à l'international.

Dans un monde globalisé, il est en effet nécessaire de se positionner afin de valoriser ses atouts et montrer positivement ses différences. C'est d'autant plus vrai que l'économie wallonne et belge est résolument tournée vers l'extérieur et que Liège est un carrefour à la fois de voies de communication et de nationalités différentes venant sur son territoire. Sans contact avec l'extérieur, sans promotion de notre savoir-faire, nos entreprises ne trouveront pas les débouchés nécessaires à leur expansion.

Ce rayonnement international est également indispensable pour certains secteurs d'activités tels que l'HORECA (hôtels, restaurants, cafés), les congrès et certains types de commerces.

Au-delà de l'économie, le rayonnement sur le plan des idées et des valeurs est également essentiel. A ce sujet, Liège a développé de nombreux projets en partenariat avec les autorités et populations des villes du sud (avec Lubumbashi au Congo, Tanger au Maroc, Saint-Louis au Sénégal,...).

Ces projets ont permis de nous enrichir mutuellement et de contribuer au développement et au partage des capacités et des richesses.

Liège a également valorisé son exceptionnelle localisation au cœur de l'Europe en contribuant à développer des infrastructures et équipements nous mettant en relation avec l'Europe et le monde entier (gare TGV, aéroport de Liège, port fluvial,...) ou attirant un public étranger (Théâtre Royal pour l'Opéra Royal de Wallonie, Grand Curtius, salle du philharmonique,...), notamment des Pays-Bas et d'Allemagne.

De nombreux progrès ont par ailleurs été réalisés sur le plan de l'apprentissage des langues, via le développement de l'apprentissage en immersion de l'anglais, du néerlandais et de l'allemand dans de nombreux établissements scolaires situés sur le territoire liégeois.

Grâce à toutes ces réalisations et à ce formidable rééquipement de la ville et conscientes de l'indispensable ouverture au monde pour Liège et sa Métropole, les autorités et les forces vives ont élaboré et déposé la candidature de Liège à l'Exposition Internationale de 2017.

Forte d'un dossier de qualité et d'une mobilisation citoyenne sans précédent, Liège a réalisé une promotion exceptionnelle de ses atouts à l'échelle mondiale.

Il importe désormais de valoriser cette action à la hauteur de l'enthousiasme généré dans la population et de la nouvelle perception engendrée grâce à la candidature auprès de nombreux décideurs partout dans le monde.

OBJECTIFS

D'ici à 2022, la Ville poursuivra plusieurs objectifs pour promouvoir la dimension internationale de Liège :

- Générer à l'étranger une perception positive des nombreux atouts liégeois
- Renforcer la solidarité Nord/Sud
- Accroître la connaissance des langues
- Attirer les investisseurs étrangers

PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Assurer une promotion globale de Liège à l'étranger :** En associant tous les acteurs concernés, la Ville coordonnera la promotion des atouts de Liège à l'étranger. Cette promotion est essentielle pour attirer des investisseurs, des touristes, des clients pour les commerces, des étudiants, des chercheurs,... et surtout pour créer une image et un climat positif en faveur de Liège.
- ➔ **Organiser des événements de renommée internationale :** Dans le cadre de la promotion de Liège, la Ville organisera et soutiendra la création d'événements de renommée internationale. Au-delà de l'impact pour la vie économique locale, ces événements doivent permettre de mettre en valeur nos atouts, nos talents et notre créativité, avec un objectif majeur : attirer positivement les regards sur nous. Parmi ces événements, la Ville soutiendra la création d'un festival international de la bande dessinée. De même, la Ville veillera à la réhabilitation du monument interallié dans la perspective de 2018.
- ➔ **Développer les relations de jumelage et partenariat sur tous les continents :** Liège a une relation établie avec plusieurs villes dans le monde. Ces relations avec des villes amies constituent une formidable opportunité pour rencontrer d'autres cultures, pour promouvoir Liège, pour aider à l'exportation de nos entreprises, pour réaliser des échanges de jeunes, pour s'inspirer de leurs réussites dans certains domaines,... Dans un monde globalisé où il faut s'affirmer sur la scène internationale, la Ville proposera d'entamer des relations avec des villes issues de toutes les zones régionales à l'échelle de la planète.
- ➔ **Réaliser des projets de coopération internationale avec des villes partenaires du Sud :** La Ville renforcera ses projets menés en partenariat avec les populations des villes du Sud. Il est essentiel que Liège prenne sa part dans la coopération internationale pour aider à lutter contre les inégalités flagrantes à l'échelle de la planète, pour promouvoir la solidarité comme valeur essentielle et pour transmettre les bonnes pratiques mutuelles.
- ➔ **Développer les relations transfrontalières :** Liège est une ville transfrontalière proche de Maastricht (Pays-Bas) et d'Aix-la-Chapelle (Allemagne). Au sein de cet espace transfrontalier, que l'on appelle « Euregio Meuse-Rhin », il existe beaucoup d'opportunités en termes économique, commercial, culturel ou touristique. La Ville bâtira un plan d'actions avec ses partenaires néerlandais, allemands et flamands pour accroître la collaboration et les échanges au profit des populations.
- ➔ **Intensifier les échanges et la mobilité des jeunes :** Que ce soit à travers les écoles, par la collaboration avec les villes jumelées et partenaires, dans le cadre d'échanges entre clubs sportifs, ou entre associations de jeunesse, la Ville multipliera toutes les occasions d'échanges fructueux entre jeunes. Les déplacements et les séjours de courte durée à l'étranger seront encouragés.
- ➔ **Intégrer Liège dans des réseaux internationaux :** Liège intensifiera sa présence au sein des réseaux internationaux (Convention des Maires pour le climat, Association des Villes Ariane, Association des Maires francophones,...) afin de retirer un maximum d'opportunités. De plus, elle identifiera les réseaux internationaux susceptibles de l'aider à rencontrer ses objectifs en termes économique, environnemental, culturel ou social.
- ➔ **Travailler avec les consulats présents à Liège au bénéfice de la population :** Liège accueille sur son territoire plus de vingt consulats. La Ville veillera à travailler en proche collaboration avec le Corps consulaire représenté à Liège. Les buts poursuivis sont, d'une part, accueillir et orienter au mieux les ressortissants des Etats représentés par des consulats et, d'autre part, valoriser la Ville économiquement et culturellement auprès de ces pays.
- ➔ **Promouvoir le commerce équitable :** Le commerce équitable, c'est un commerce qui assure aux petits producteurs de justes revenus et qui porte sur des produits respectant les normes sociales et environnementales. Concrètement, la Ville poursuivra l'organisation d'activités telles que les petits-déjeuners équitables, achats groupés de produits agricoles, Tempo Color Festival,... et continuera à s'engager en ce sens dans le but d'obtenir le label de « commune du commerce équitable ».



UNE VILLE UNIVERSITAIRE ET D'ENSEIGNEMENT

ETAT DES LIEUX

Du maternel à l'universitaire, la Ville accueille au quotidien plus de 96.000 élèves et étudiants en formation sur son territoire, dans tous les réseaux d'enseignement.

Tous niveaux confondus, l'enseignement communal liégeois est en constante augmentation et compte quelques 26.000 élèves et étudiants, ainsi que plus de 2500 enseignants.

Depuis 2007, l'offre en matière de pédagogie innovante s'est considérablement élargie au sein de l'enseignement communal : 5 nouvelles filières en immersion dans le primaire et dans le secondaire, 2 projets d'apprentissage précoce des langues et la création d'une filière en traduction-interprétation (en collaboration avec l'ULg). Au-delà de l'organisation systématique de périodes dédiées au sport à l'école, la pratique sportive a également été encouragée par la mise en place d'un projet pilote d'« école sportive ». Enfin, 2 nouveaux projets de pédagogie active ont été créés dans l'enseignement fondamental.

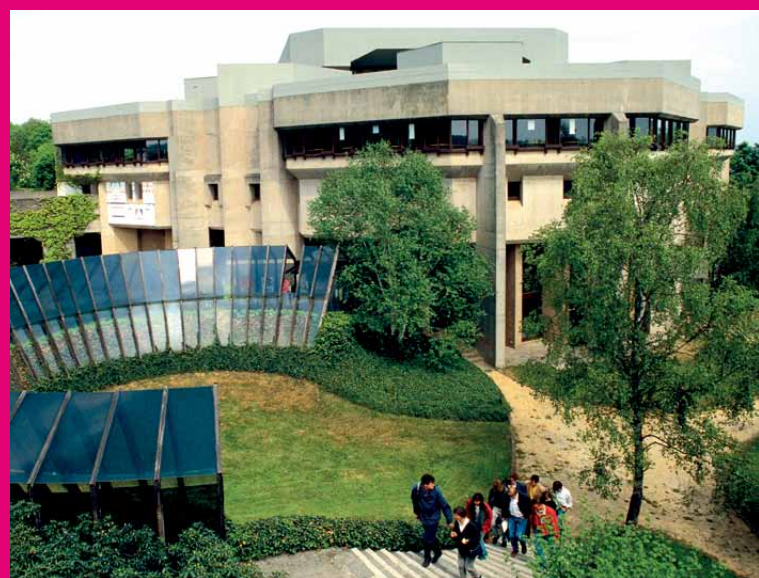
Le nombre d'élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, dans le primaire et dans le secondaire, a également progressé ; la Ville de Liège est un pouvoir organisateur couvrant désormais tous les types d'enseignement spécialisé.

L'Université de Liège, avec plus de 18.000 étudiants inscrits, propose une des offres de formations la plus large et la plus diversifiée du pays. Avec les Hautes Ecoles présentes sur le territoire communal, elle contribue incontestablement à l'attractivité et à l'image de marque internationale de la Ville, en témoigne le nombre croissant d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants étrangers qui choisissent d'étudier ou de travailler à Liège.

OBJECTIFS

D'ici à 2022, la Ville et ses partenaires développeront les objectifs suivants :

- Développer la citoyenneté responsable par la promotion des valeurs de liberté, d'égalité, de tolérance et de solidarité à tous les niveaux de l'enseignement
- Viser l'excellence pour le plus grand nombre dans le cadre d'une pédagogie de la réussite
- Garantir la qualité de l'enseignement afin de donner aux jeunes un maximum de chances de trouver un emploi au sortir de l'école
- Réduire par tous les moyens les discriminations de toutes sortes devant l'école en donnant notamment plus à ceux qui ont moins
- Développer et conforter notre offre d'enseignement dans tous les niveaux, (fondamental, secondaire - général, technique et professionnel - spécialisé, artistique, supérieur et promotion sociale)
- Amener un maximum d'élèves à la réussite du CEB (fin de 6ème primaire) et CE1D (fin de 2ème secondaire)



PLAN D' ACTIONS

- ➔ **Développer l'école maternelle dans tous les quartiers :** La Ville veillera à ce que chaque citoyen puisse disposer d'une école à proximité de son domicile ou de son lieu de travail.
- ➔ **Développer la « pédagogie active » :** La pédagogie active place l'élève au centre de son apprentissage. Cette pédagogie innovante qui se pratique tant au niveau fondamental que secondaire doit se développer, être accessible à chaque parent qui en fait le choix et être répartie au sein des quartiers.
- ➔ **Accroître la maîtrise des langues :** La maîtrise des langues étrangères est un bagage indispensable pour l'ouverture au monde des futurs citoyens. La Ville veillera à maximiser l'apprentissage des langues en proposant notamment la méthode immersive qui est pratiquée sur le territoire de la Ville, en anglais, néerlandais et allemand. Sans oublier l'étude des langues classiques (latin et grec), garantissant la liberté de choix des parents. Par ailleurs, la Ville amplifiera son soutien à l'étude du wallon à tous les niveaux et de la langue des signes.
- ➔ **Renforcer l'éducation à la citoyenneté :** L'éducation à la citoyenneté est indispensable à la vie dans une société démocratique. La Ville renforcera l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement, en sensibilisant à toutes les formes de discrimination et en luttant contre tous les racismes. La Ville poursuivra aussi les dispositifs d'apprentissage de la citoyenneté que sont les Conseils communaux pour enfants et jeunes gens.
- ➔ **Amplifier la lutte contre l'échec scolaire :** La Ville amplifiera ses dispositifs existants en matière de lutte contre l'échec scolaire : l'opération « Echec à l'échec » pour les élèves du primaire et du secondaire, durant les congés scolaires, et le service « Aide à la réussite » qui assure la remédiation tout au long de l'année scolaire, en heures de cours et matières dispensées. Elle augmentera également son soutien aux écoles de devoirs.
- ➔ **Renforcer les cours de Mathématiques et de Sciences, promouvoir les métiers techniques et scientifiques :** La société manque de plus en plus de candidats dans les branches scientifiques (physique, chimie, ingénieur,...) et a du mal à s'organiser face à ce manque. De même, il existe une pénurie de travailleurs dans de nombreux métiers techniques et professionnels. La Ville assurera l'organisation et la promotion de ces filières d'études porteuses de débouchés, tant en plein exercice qu'en alternance.
- ➔ **Promouvoir l'Ecole Normale pour lutter contre la pénurie d'enseignants :** Il existe une pénurie d'enseignants au niveau primaire et au niveau secondaire. La Ville assurera la promotion et l'attractivité de la filière d'études pédagogiques et veillera à la qualité de la formation initiale et continuée de nos enseignants qui est un outil majeur dans la lutte contre l'échec scolaire.
- ➔ **Accroître les collaborations avec l'ULg et promouvoir Liège auprès des étudiants étrangers :** La Ville participera activement à la construction du Pôle universitaire et d'enseignement supérieur. Elle s'investira pour que ce Pôle puisse accueillir des étudiants étrangers, Erasmus ou de plein exercice. Les codiplômations entre la Haute Ecole et l'ULg seront élargies.
- ➔ **Rénover les bâtiments scolaires pour assurer aux élèves des conditions optimales de travail :** Afin d'assurer aux élèves et enseignants des conditions de travail et d'apprentissage optimales et d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments scolaires, la Ville en poursuivra la rénovation.
- ➔ **Renforcer l'offre de l'accueil extrascolaire :** Afin que les enfants et les adolescents puissent participer à des activités épanouissantes lorsqu'ils ont terminé leur journée d'école, la Ville veillera à renforcer l'offre de l'accueil extrascolaire.

GRANDS PROJETS 2007-2015

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En 2007, la Ville de Liège s'est engagée dans la réalisation de 12 grands projets. Ceux-ci avaient pour but de matérialiser sur le terrain les volontés exprimées dans le Projet de Ville. Depuis lors, ces projets ont évolué, certains sont terminés, d'autres sont en cours d'exécution.

Nous vous invitons à découvrir leur état d'avancement.

LE THÉÂTRE ROYAL POUR L'OPÉRA

Situé au cœur de la Ville, l'Opéra Royal de Wallonie est une institution culturelle et artistique majeure du patrimoine liégeois, dont la renommée dépasse de loin nos frontières.

Après 2 ans et demi de travaux, le Théâtre Royal qui l'abrite a été inauguré le 19 septembre 2012. Sa rénovation très réussie fait de ce théâtre un outil culturel, touristique et économique à la pointe du progrès. Elle contribue à embellir le cœur de la Cité.

LE THÉÂTRE DE LA PLACE À L'EMULATION

Le bâtiment de l'Emulation, Place du XX Août, fait l'objet d'une rénovation complète pour y accueillir le Théâtre de la Place. Deux salles de 558 places et 145 places pour une superficie utile totale de 7800 m² seront aménagées.

Le chantier a commencé à la mi-janvier 2011 et devrait se terminer en 2013.

LA PISCINE À JONFOSSE

Au terme d'une longue procédure, le Collège a désigné en décembre 2012 l'entreprise chargée de mener à bien la réalisation de la piscine.

L'infrastructure disposera d'un grand bassin sportif de 375 m², doté d'un espace de gradins de 130 places. 6 lignes d'eau de 2,50 m sont prévues. On trouvera aussi un bassin d'apprentissage et de loisirs de 150 m², ainsi qu'une lagune de jeux et de délassément.

La piscine Jonfosse devrait être terminée pour la fin 2016.

LE NOUVEAU QUARTIER DES GUILLEMINS ET LA BOVERIE

Afin que la gare TGV (inaugurée en 2009) génère des effets positifs et attire de nouvelles activités et de nouveaux habitants, la Ville aménage le quartier des Guillemins via un programme de financement européen qui comprend trois réalisations majeures :

- la réalisation d'une place devant la gare, en cours ;
- le reconditionnement des quais qui longent la Meuse depuis le pont de Fragnée jusqu'à l'Evêché en un réel boulevard urbain. Les travaux ont commencé fin 2012 et devraient s'achever en 2014. Ils vont permettre aux habitants de se réapproprier les berges du fleuve ;
- la construction d'une passerelle piétonne pour relier le quartier des Guillemins au parc de la Boverie. Les travaux débiteront dans les prochains mois

L'AMÉNAGEMENT DU QUAI DE WALLONIE

Grâce à la candidature de Liège à l'Expo 2017, l'aménagement prévu s'est transformé en projet de développement d'un éco-quartier, accessible à toutes et tous les liégeois-es. Son descriptif figure en p. **45** dans la liste des nouveaux projets métropolitains.

LE GRAND CURTIUS

Ce nouveau Musée d'art et d'histoire, né du regroupement de cinq musées communaux autour du Palais Curtius, a ouvert ses portes le 6 mars 2009. Depuis son ouverture, plusieurs centaines de milliers de personnes ont déjà visité le musée.

LE VAL-BENOÎT

Depuis 2007, la Ville, la SPI et l'Université de Liège ont uni leurs efforts pour élaborer un projet de réaffectation portant sur la création d'activités économiques en milieu urbain (35000 m² au total).

Dans le cadre de ce projet général d'aménagement, une première phase créera un Espace Entreprises dans le bâtiment « Génie civil » situé le long du quai Banning. Ce bâtiment en cours de réhabilitation offrira 12000 m², divisés en plateaux, pour accueillir des bureaux et des PME avec activités de production légères.

LES SERVICES COMMUNAUX À LA RUE DE NAMUR

La Ville a acquis le bâtiment qui abritait les services postaux situé rue de Namur. L'objectif était d'y regrouper plus de 700 agents appartenant à différents services techniques et administratifs afin d'y réaliser des économies d'échelle.

Les premiers agents ont rejoint leurs nouveaux locaux au début de l'année 2011. La fin des opérations est prévue au cours de 2013.

LE QUARTIER DE DROIXHE

La requalification du quartier de Droixhe fait l'objet d'un Périmètre de remembrement urbain (PRU) adopté en décembre 2007. Celui-ci prévoit des investissements publics et privés (notamment la création de divers types de logements pour assurer la mixité de la population).

Ce PRU est actuellement en cours d'exécution : la phase de déconstruction de deux tours de 132 logements chacune et de quatre autres immeubles à appartements (square Chainaye-Micha) a été réalisée.

Tenant compte des difficultés liées à la crise financière, la Ville a décidé de commencer le réaménagement de Droixhe par les projets publics (création d'une maison de repos, d'une résidence-services et d'appartements).

MÉDIACITÉ

La Médiacité est le nouveau pôle créé dans le quartier du Longdoz. Elle regroupe une série d'activités orientées autour du commerce, du loisir et du multimédia. Le projet s'étend sur plus de 7Ha et comprend :

- une galerie commerçante de plus de 40.000 m² signée Ron Arad qui a ouvert ses portes le 21 octobre 2009. Elle a permis la création de 1.000 emplois.
- le pôle image, qui regroupe à proximité de la Médiacité un ensemble d'entreprises actives dans le domaine de l'audiovisuel
- Médiarive, le nouveau pôle de la RTBF, qui a été inauguré le 6 mai 2011. Il accueille 220 travailleurs et le plus grand studio de télévision du sud du pays.
- La patinoire olympique qui a ouvert ses portes le 8 décembre 2012 et qui a déjà accueilli plus de 45.000 personnes.

BAVIÈRE

Le projet de Bavière porte sur la création de plusieurs centaines de logements de tous types, de commerces de proximité et d'espaces publics au cœur d'Outremeuse.

La société propriétaire du site avait obtenu un permis d'urbanisme délivré par la Ville en février 2008, a commencé les travaux et, suite à la crise financière, est tombée en faillite.

La Ville a mis tout en œuvre pour que le propriétaire vende son site à des investisseurs désireux de réaliser le projet initial, ce qui fut fait dans le courant de 2012.

LE SITE DU TIVOLI

Au cœur de Liège, entre la Place St Lambert et la Place du Marché, la localisation de l'Ilot Tivoli est exceptionnelle.

La Ville a initié une étude de faisabilité et de programmation relative à l'aménagement du site. Cette étude a été confiée au bureau Alphaville. Il importe désormais de se positionner par rapport aux conclusions rendues.

LES 12 PROJETS MÉTROPOLITAINS 2012-2022

Liège est le cœur d'une Métropole de 600.000 habitants.

A ce titre, elle se doit de rayonner bien au-delà des limites du territoire communal.

Pour ce faire, la Ville entend poursuivre et initier des projets d'envergure appelés projets métropolitains.

Ils ont pour objectif de façonner l'avenir de la Métropole liégeoise et d'assurer la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Projet de Ville sur le terrain, au profit des habitants, des résidents, des utilisateurs ou des visiteurs de Liège.

Découvrez-les !

1. LA RÉALISATION DU TRAM

- Le tram a été choisi parce que la capacité de transport par bus a atteint ses limites (chaque jour, plus de 2.000 bus circulent entre les Guillemains et St-Lambert) et les usagers sont en croissance permanente.
- Une première phase sera construite de Sclessin à Coronmeuse, avec une antenne à Bressoux où sera implanté le centre de maintenance (dépôt). Longue de 10 kilomètres, la ligne sera dotée de 21 stations. Une seconde phase allongera la ligne, d'un côté jusque Jemeppe et de l'autre, jusqu'à Basse Campagne à Herstal.
- Chaque tram liégeois aura la capacité de transporter, en même temps, jusqu'à 300 personnes. Soit l'équivalent de 4 bus classiques.
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux enfants, aux personnes âgées sera garantie car les quais seront à la même hauteur que le plancher du tram.
- Le tram, grâce à son alimentation électrique, participera également à la diminution de la pollution urbaine.
- L'arrivée du tram ne signifie pas la suppression des bus: Au contraire, les lignes actuelles seront réorganisées de manière plus performante au profit des citoyens (par exemple la ligne 4, en rive droite et la ligne 1, au cœur du quartier St-Léonard, resteront des lignes de proximité). Certaines lignes faisant double emploi avec le tram seront raccourcies et des endroits d'échanges «bus – tram» seront créés pour passer facilement de l'un à l'autre. Des lignes fortes de bus, sur des axes non desservis par le tram, seront mises en service avec lui.
- La mise en service du tram et la réorganisation du réseau des bus est prévue, selon le planning de Société régionale wallonne du Transport (SRWT), fin 2017.



2. LA CRÉATION DE PARKINGS-RELAIS (P+R) AUX ENTRÉES DE LA VILLE ET DE PARKINGS SOUTERRAINS AU CENTRE-VILLE

- Chaque année, de plus en plus de voitures entrent quotidiennement à Liège (240.000 selon les dernières estimations).
- Preuve de vitalité, cet accroissement du nombre de véhicules ne peut se poursuivre indéfiniment. Une ville trop embouteillée, c'est une ville qui voit la qualité de vie de ses habitants diminuer et qui perd, à terme, son attractivité.
- Plusieurs P+R seront aménagés par la SRWT, notamment à proximité des terminus du tram (700 emplacements à Sclessin, 900 à Bressoux), le long du tracé (200 près du pont des Modeleurs), sur le plateau (400 places à Ste Walburge, à la sortie de l'autoroute E 313),...
- Complémentaire, la Ville favorisera la création de deux nouveaux parkings souterrains dans le centre-ville (Place Cockerill et Bld d'Avroy) afin de libérer et réaménager l'espace public en surface tout en permettant aux habitants, à leurs visiteurs et à ceux qui doivent impérativement y utiliser leur véhicule de pouvoir trouver des emplacements disponibles.



3. L'AMÉNAGEMENT DE PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- La Ville et ses partenaires (SPI, Université,...) développeront et/ou moderniseront plusieurs parcs d'activités économiques afin de favoriser la création de plus de 4.000 emplois à Liège.
- Les sites concernés sont ceux du Val Benoit (35.000 m² de bureaux), des alentours des hôpitaux du CHU au Sart Tilman et du CHC à Glain (pour des entreprises actives dans le secteur de la santé), de Bressoux (pour développer le pôle agro-alimentaire) et des Sablières à Rocourt, ainsi que celui autour de la gare d'Angleur et le site LBP à Chênée.



4. LA RÉNOVATION DU PALAIS DES CONGRÈS ET SES ABORDS

- Le Palais des Congrès est un outil formidable pour affirmer Liège dans le secteur de l'accueil de congrès et d'événements.
- La Ville et l'IGIL (l'institution qui gère ce site) élaboreront un plan de développement du Palais des Congrès et de ses abords afin que ceux-ci répondent aux normes internationales d'accueil de manifestations d'envergure.
- Ce plan de développement tiendra compte de la proximité du CIAC (Centre International d'Art et de Culture) au cœur du Parc de la Boverie.



5. LE DÉVELOPPEMENT DE CORONMEUSE ET DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LIÈGE (FIL)

- Les 25 hectares de Coronmeuse seront transformés en un nouveau quartier vert, accessible à toute la population, où la voiture aura disparu, où les fonctions collectives (écoles, crèches, commerces de proximité,...) seront présentes et où de nombreuses familles pourront trouver un logement (parmi les 1.200 prévus). Coronmeuse deviendra ainsi un véritable Eco-quartier. La procédure pour y parvenir a été initiée en 2012.
- A l'heure actuelle, la Foire Internationale de Liège (FIL) est présente sur le site de Coronmeuse et la Ville propose de la transférer à Bressoux, en rive droite, à proximité du centre de maintenance du tram (dépôt).



6. LA CONCRÉTISATION DE BAVIÈRE

- Le projet de Bavière porte sur la création de plusieurs centaines de logements de tous types, de commerces de proximité et d'espaces publics au cœur d'Outremeuse.
- La société propriétaire du site, qui avait obtenu un permis d'urbanisme délivré par la Ville en février 2008, a commencé les travaux et, suite à la crise financière, est tombée en faillite.
- La Ville a mis tout en œuvre pour que le propriétaire vende son site à des investisseurs désireux de réaliser le projet initial, ce qui fut fait dans le courant de 2012.
- Le projet des nouveaux propriétaires est en phase de concrétisation.



7. LA TRANSFORMATION DE DROIXHE

- La requalification du quartier de Droixhe fait l'objet d'un Périmètre de Remembrement Urbain (PRU) adopté en décembre 2007. Celui-ci prévoit des investissements publics et privés (notamment la création de divers types de logements pour assurer la mixité de la population).
- Ce PRU est actuellement en cours d'exécution : la phase de déconstruction de deux tours de 132 logements chacune et de quatre autres immeubles à appartements (square Chainaye-Micha) a été réalisée.
- Tenant compte des difficultés liées à la crise financière, la Ville a décidé de commencer le réaménagement de Droixhe par les projets publics (création d'une maison de repos, d'une résidence-services et d'appartements).
- En décembre 2012, la Ville a lancé une étude pour accroître les chances d'intéresser des investisseurs privés pour réaliser les projets prévus à Droixhe.



8. LE NOUVEAU QUARTIER DES GUILLEMINS

- Le quartier des Guillemins fait l'objet d'un Périmètre de Remembrement Urbain (PRU).
- La Ville a obtenu de très importants subsides européens et wallons pour créer une place devant la gare TGV, réaliser une passerelle cycliste et piétonne allant jusqu'au parc de la Boverie et aménager les quais du pont de Fagnée à l'Évêché dans l'optique de rendre les berges de la Rive gauche de la Meuse aux Liégeois-es. Ces projets sont au stade de la mise en œuvre et seront terminés en 2015 au plus tard (voir p. 42).
- L'investissement privé de la tour des finances est définitivement lancé et le passage du tram par la nouvelle esplanade, qui sera créée de la place devant la gare à la Meuse, est avalisé.
- Un appel sera réalisé pour édifier, sur une partie de l'espace entre la gare et la Meuse, un nouveau quartier d'affaires et de logements.



9. LA RÉALISATION DU CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DE CULTURE (CIAC)

- La Ville a obtenu des subsides pour transformer l'actuel musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC) en un espace destiné à accueillir des manifestations culturelles temporaires d'envergure internationale (CIAC), situé sur l'axe Guillemins – Médiacité.
- En février 2013, la Ville a décidé de relancer les marchés de travaux et d'exploitation de ce nouvel outil culturel d'envergure afin de respecter les moyens budgétaires mis à disposition du projet.
- Ce projet doit être terminé dans le courant 2015.



10. LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DES « CHIROUX »

- L'actuelle bibliothèque des « Chiroux », qui a été transférée de la Ville à la Province de Liège, va être totalement repensée pour répondre aux besoins actuels et jouer pleinement son rôle en faveur de l'éducation de toutes et tous.



11. LE DÉVELOPPEMENT D'UN PÔLE DE SERVICE PUBLIC COMMUNAL

- Le quartier de Féronstrée est celui qui concentre une partie importante des services publics communaux, notamment à la Cité administrative.
- Tout en maintenant sa politique de décentralisation, la Ville regroupera dans le quartier divers services, à l'heure actuelle, disséminés.
- Ce projet, qui portera notamment sur la rénovation de la Cité administrative, offrira un meilleur service au public, de meilleures conditions de travail aux agents et permettra le développement du quartier.



12. LA VALORISATION DU CŒUR HISTORIQUE DE LA VILLE

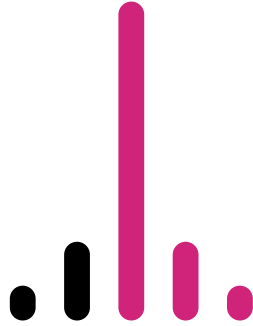
- Liège est une ville millénaire qui possède un cœur historique dans lequel de nombreux investissements ont été réalisés ces dernières années (Grand Curtius, illuminations de l'Hôtel de Ville, la Collégiale St Barthelemy, les Coteaux de la Citadelle, Hors-Château,...)
- La Ville poursuivra la valorisation de son cœur historique, notamment en restaurant l'ancienne église St André pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de lieu d'accueil de manifestations de tous types, en renovant l'espace public en lien avec l'arrivée du tram et en définissant l'avenir du site du Tivoli.



CES PROJETS FAÇONNENT L'AVENIR DE LIÈGE, VILLE ET MÉTROPOLE DE DEMAIN.

- Qu'en pensez-vous ?
- Avez-vous d'autres suggestions ?
- Exprimez-vous dans le formulaire au milieu de la brochure ou sur internet

www.liege.be



Liège

Une ville, un esprit.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

Cellule stratégique : 04 221 72 90

www.liege.be

projetdeville@liege.be

